L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 JUIN 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 14 JUIN 1853.

AVIS.

☞ Dans le but de satisfaire nos amis de la Nouvelle-Orléans qui vont passer l'été de l'autre bord du lac nous avons établi des agences de l'*Abeille* à la Baie St Louis et à la *Passe-Christian*, dans les magasins que MM. Elliot & Co. viennent d'établir dans ces deux endroits. A dater du 15 courant, M. M. Elliot & Co. recevront tous les jours un certain nombre d'exemplaires de l'*Abeille* quotidienne et prendront en notre nom des abonnés, pour les endroits désignés ci-dessus, à $1 par mois. On trouvera en outre chez ces messieurs des numéros supplémentaires à vendre au prix de notre bureau à la Nouvelle-Orléans.

Chemin de fer de Pontchartrain. — Les actionnaires du chemin de fer de Pontchartrain se rappelleront que la question de savoir si la nouvelle charte du railway sera acceptée ou rejetée doit leur être soumise aujourd'hui. La direction compte sur la présence des actionnaires, car la question est d'une grande importance.

COUR SUPREME.

Taxe en faveur des Chemins de Fer.

Jugement de la Cour.

Nous publions aujourd'hui tout au long dans notre partie anglaise le jugement rendu hier, par la Cour Suprême, dans l'affaire du jury de police d'Alger contre la succession de McDonogh. La constitutionnalité de la taxe municipale en faveur des chemins de fer est maintenue par le tribunal, et M. Slidell a exposé minutieusement toutes les raisons sur lesquelles la Cour base sa décision. Nous ferons observer que l'affaire en elle-même a été renvoyée devant la Cour inférieure pour certaines irrégularités, mais la question de légalité n'en est pas moins résolue d'une manière définitive. Après que M. Slidell eut achevé la lecture du jugement de la Cour, M. Ogden a lu une décision dans laquelle la juridiction du tribunal est maintenue. Nous regrettons que la longueur de ces deux jugements et l'heure avancée à laquelle nous avons pu en obtenir une copie, ne nous permettent pas d'en donner une traduction. Nous allons analyser brièvement le jugement relatif à la constitutionnalité de l'impôt municipal consenti en faveur du chemin de fer des Opelousas.

On sait de quelle manière l'affaire a été soumise à la Cour Suprême. Le jury de police d'Alger intenta une action contre les administrateurs de la succession McDonogh pour le paiement de la taxe imposée par la corporation en faveur du chemin de fer des Opelousas. La Cour de District devant laquelle la cause fut portée rendit un jugement *pro forma* en faveur des défendeurs afin qu'appel pût être interjeté immédiatement à la Cour Suprême.

Le jugement de la Cour décrète par une énonciation de la loi de 1852 par laquelle la législature autorise les corporations municipales à imposer une taxe sur les propriétés foncières en faveur de certains travaux d'utilité publique. Cette autorisation—nous résumons ici l'opinion de la Cour—la législature avait le droit de l'accorder, mais, dira-t-on, il s'agit ici d'une taxe qui n'a pas un caractère de nécessité locale. La Cour cite nombre d'autorités pour prouver que la taxe a ce caractère, et qu'il n'est pas absolument nécessaire que l'amélioration pour laquelle l'impôt est consenti soit exécutée intégralement dans les limites de la corporation. Il suffit, pour motiver la taxe, que l'amélioration soit de nature à accroître la prospérité de la corporation et à lui assurer d'incontestables avantages. Mais qui se prononcera sur l'urgence ou l'utilité de ces améliorations? Le peuple. Voilà pourquoi les électeurs de la Nouvelle-Orléans et d'autres corporations municipales ont-ils été consultés. On sait leur décision. Ils comprennent avec raison que des voies ferrées qui devaient aboutir dans les limites de certaines corporations ne pouvaient que favoriser le développement des ressources de celles-ci et augmenter leur population en y encourageant le commerce et l'industrie. Se trompent-ils? Ce n'est pas probable, mais nous le saurons plus tard.

Les défendeurs fondent une nouvelle objection sur les articles 108 et 109 de la Constitution de 1852 qui invalideraient, selon eux, la loi passée précédemment par la législature pour autoriser les corporations à souscrire au capital des chemins de fer. Voici ces articles :

Art. 108. L'Etat ne pourra pas souscrire au capital d'une corporation ou d'une compagnie d'actionnaires créée ou établie dans le but de faire des opérations de banque ou pour toute autre fin que celle ... ; il ne pourra prêter ... à une corporation ou à cette compagnie, ni garantir ses engagements ...

Art. 109. La Législature aura le pouvoir de venir en aide aux compagnies ou aux associations d'individus formées dans le but unique d'exécuter des travaux d'amélioration intérieure, situés en tout ou en partie dans l'Etat, mais seulement jusqu'à concurrence d'un cinquième du capital de ces compagnies, ... prêt ou ... souscription des fonds. Mais quand un pareil secours sera accordé, il ne sera fait de paiement ... qu'à une proportion égale au versement effectué ... du capital par les actionnaires de la compagnie. Lorsque l'Etat fera un prêt, la législature exigera des garanties suffisantes, de telle manière qu'elle croira convenable. Aucune corporation ou aucune association d'individus recevant des secours de l'Etat, comme il est ci-dessus mentionné, ne pourra ... [illegible] ... d'escompte.

La Constitution de 1852 n'existait pas quand la loi du 12 mars de la même année fut votée. Cette loi ne pourrait donc être invalidée qu'autant qu'on eût démontré qu'elle fut absolument incompatible avec la lettre et l'esprit de la nouvelle Constitution. Elle ne l'est pas. Donc elle est restée en pleine vigueur après l'adoption de la charte de 1852, en vertu de l'article 143 ainsi conçu :

Art. 143. Tous les droits, toutes les actions, toutes les poursuites, toutes les réclamations et tous les contrats, tant des individus que des corporations, ainsi que toutes les lois en vigueur au moment de l'adoption de cette Constitution et qui n'y sont pas contraires, resteront en force comme si cette Constitution n'eût pas été adoptée.

La Convention qui a rédigé la nouvelle Constitution savait que la loi du 12 mars existait, et s'il en était autrement pourquoi cette Convention avait-elle été convoquée? Pour lever justement, en renversant la Constitution de 1845, les obstacles opposés par cette dernière charte à l'exécution de grands travaux publics. Loin d'invalider les mesures déjà prises par les corporations municipales pour venir en aide aux chemins de fer, elle les a au contraire, par le fait, justifiées et approuvées. Il est vrai que la loi de 1852 n'impose point de limites aux secours accordés par les corporations municipales, tandis que la constitution de 1852 fixe un chiffre que ne peut dépasser l'Etat. Mais cette différence crée-t-elle entre la loi et la Constitution une de ces incompatibilités qui doivent entraîner la nullité de la première? Non certes. Quand il s'agit de secours généraux pour des travaux dont les avantages ne se feront pas sentir également sur tous les points de l'Etat, on conçoit que le montant de la contribution soit limité. Lorsqu'il est question au contraire de secours accordés par une corporation, il n'y a pas d'inégalité possible, toute la corporation devant être favorisée dans une mesure à peu près semblable.

L'ordonnance municipale imposant la taxe en faveur du chemin de fer des Opelousas, a été soumise à la ratification du peuple. Y a-t-il dans ce fait quelque chose de contraire à nos institutions? La Cour cite un grand nombre d'antécédents qui justifient le recours au peuple. Le pouvoir législatif n'abdique pas en pareil cas; il use de sa propre autorité quand le peuple se prononce dans un sens ou dans l'autre. Une ordonnance soumise à la sanction des électeurs est donc valide dès qu'elle exprime la volonté de la législature. Le Congrès lui-même n'a pas hésité à consulter le peuple dans plus d'une circonstance et à soumettre l'exécution d'une loi au vœu des citoyens. La ratification populaire est d'ailleurs une garantie, et il est inconcevable qu'on la condamne.

On a dit qu'une corporation pouvait imposer une taxe mais n'avait pas le droit de forcer les contribuables de prendre des actions dans un chemin de fer. La loi a imposé une taxe et rien de plus. Adoptée par la majorité des électeurs contre le vœu de la minorité, la taxe ne perd pas pour cela le caractère qui lui est propre. Les citoyens en tant qu'individus ne peuvent pas s'ériger juges de l'opportunité d'une taxe : ils sont tenus de l'acquitter. On peut certes abuser du pouvoir d'imposer des taxes, mais ce pouvoir n'en existe pas moins et nul ne pourrait le contester. Des actions seront données aux contribuables en retour de la taxe : cela altère-t-il le caractère de l'impôt? Non. Le seul fait d'alléger une charge ne détruit pas évidemment le pouvoir de l'imposer? Les contribuables ne sont point forcés de recevoir des actions contre la taxe qu'ils paient; c'est là uniquement un moyen de diminuer le fardeau qui pèse sur eux, et ce moyen est maintenant adopté dans toutes les parties de l'Union.

Une dernière objection a été faite. La Législature, disent les défendeurs, n'avait pas le droit de voter la loi du 12 mars 1852. On n'a pas prouvé qu'elle n'eût pas ce droit, et jusqu'à ce que le contraire soit clairement démontré on doit présumer que la loi votée par la Législature ne violait pas l'ancienne Constitution.

Le jugement se termine par un arrêt qui casse la décision rendue par la Cour inférieure en faveur des défendeurs et lui soumet de nouveau la cause conformément à la loi.

Récoltes—Le *Banner* de Ste-Marie nous apprend que les cannes et le maïs sont en retard dans cette paroisse par suite de la grande sécheresse.

Dans la paroisse de Concordia le coton vient à merveille.

Les récoltes s'annoncent bien dans la paroisse Catahoula.

INDUSTRIE SUCRIERE.

Un grand nombre de planteurs sucriers se sont réunis dernièrement à Bâton Rouge pour délibérer sur les fraudes commises à leur préjudice. On sait que les mélasses étrangères ne sont frappées que d'un droit purement nominal le Congrès n'ayant voulu protéger que les sucres contre la concurrence du dehors. Or, qu'arrive-t-il? C'est que, pour éluder la loi, au lieu d'importer de la Havane des sucres qui seraient forcés d'acquitter les droits ordinaires à l'entrée, des spéculateurs peu scrupuleux font venir des mélasses dont la cuisson est fort avancée et qui peuvent facilement être converties en sucre. Ces mélasses concentrées,—c'est ainsi qu'on les appelle—changent de forme et se cristallisent au moyen d'une légère évaporation. Cette recuite n'en diminue que faiblement la quantité et on obtient par ce procédé un sucre magnifique qui se débite dans le commerce au même prix que les sucres de la Louisiane qui leur sont inférieurs en qualité. Si cette fraude qui se pratique déjà sur une grande échelle prend de plus vastes proportions, il est évident qu'il en résultera pour les planteurs louisianais un tort irréparable.

Le moment est venu de mettre un terme à cette dangereuse infraction de la loi. Nous voyons avec plaisir les planteurs de plusieurs paroisses prendre l'initiative et proposer d'énergiques mesures. Le but de la réunion tenue à Bâton Rouge était de délibérer sur la nécessité d'employer des avocats pour les adjoindre à l'avocat de district des Etats-Unis et poursuivre rigoureusement les personnes accusées de violer le tarif en important dans les ports américains des sucres étrangers sous le nom de «mélasses concentrées». M. Nolan Stewart présidait l'assemblée, et M. H. W. Allen était secrétaire. Un comité de cinq membres, à savoir : MM. M. Barrow, J. V. Duralde, R. A. Stewart, P. P. Babin et P. Winfree ayant été chargé de rédiger des résolutions, a présenté celles qui suivent :

Attendu qu'avis a été reçu que de fortes quantités de sucre doivent être importées par MM. Belcher et Frères, de St-Louis; attendu que ces messieurs ont essayé d'éluder le droit établi pour la protection des intérêts sucriers, en appelant les articles qu'ils importent "mélasses concentrées" et malada, attendu que si l'on permet d'importer ce sucre comme mélasse ou malada, les planteurs sucriers de la Louisiane subiront un tort considérable;

Il est résolu 1° que dans l'opinion de ce meeting l'intérêt et leur propre conservation exige que tous les planteurs sucriers aient recours à tous les moyens honorables pour prévenir cette violation des lois de revenu et pour aider le gouvernement à maintenir ses droits légaux.

Dans le but de prendre des mesures qui puissent réaliser les vues exprimées dans la résolution précédente,

Il est résolu 2° que cette assemblée recommande une réunion générale des planteurs sucriers de l'Etat, dans la ville de Donaldson, samedi 18 du courant, et que les planteurs sucriers de l'Etat sont invités instamment à assister au meeting.

Résolu 3° que tous les journaux publiés dans l'Etat soient invités à publier l'avis du dit meeting qui doit se tenir à Donaldsonville conformément à la seconde résolution.

L'assemblée a décidé ensuite qu'elle enverrait une copie des résolutions précédentes au secrétaire du trésor et à tous les collecteurs de l'Union, et que toutes les personnes ayant quelque intérêt au commerce des sucres seraient invitées à la réunion de samedi prochain.

L'assemblée sera nombreuse, nous n'en doutons pas, car il s'agit de la protection d'un des intérêts les plus précieux de la Louisiane.

La police et les perturbateurs de la Place Jackson.—En rendant compte dans notre dernier numéro de la rixe dont la Place Jackson a été avant-hier le théâtre, nous n'avons pas hésité à blâmer la police. Nous apprenons aujourd'hui qu'il n'y avait au poste principal situé vis à vis de la Place, que quatre agens. Ils ont tâché de rétablir l'ordre, mais leurs efforts ont été vains. Que pouvaient en effet quatre hommes au milieu d'une foule irritée? Aussi leur présence n'a-t-elle servi qu'à constater l'impuissance de l'autorité. La police de jour est notoirement insuffisante. Le petit nombre d'agents mis à la disposition des officiers ne leur permet pas de protéger complètement tous les points de la ville où se réunit la foule. Désormais les agens laissés au corps de garde de la Place Jackson seront, nous assure-t-on, plus nombreux, mais il faudra les retirer des postes qu'ils gardaient jusqu'à ce moment. Quoiqu'il en soit, nous espérons que la scandaleuse lutte de dimanche ne se renouvellera plus.

NOUVELLES PAR LE CANADA.

Le steamer *Canada* est arrivé le 6 de ce mois à Halifax avec des dates de Liverpool jusqu'au 28 mai et de Paris jusqu'au 26.

Angleterre.—Lord Clarendon et lord Russell ont annoncé au Parlement que les ministres de France et d'Angleterre agissaient de concert à Constantinople et que l'intégrité de l'empire ottoman serait conservée. Ils ont exprimé l'espoir que la Russie ne chercherait pas à y porter atteinte, mais ils n'ont voulu donner sur les manœuvres de cette puissance aucun renseignement positif pour ne pas nuire aux négociations entamées.

Le théâtre Adelphi à Edinbourg a été dévoré par les flammes.

Kossuth a assisté à une réunion de la Société des Amis de l'Italie, tenue à Londres, mais il n'a point fait de discours.

Mazzini est arrivé en Angleterre.

On a reçu en Angleterre la nouvelle qu'O'Donohue, prisonnier d'Etat en Australie, s'était évadé et était en route pour l'Amérique.

La reine Victoria devait visiter incessamment l'Exposition de Dublin.

France.—Le bruit s'était répandu que les forces russes avaient pénétré en Turquie; une vive agitation s'est manifestée à la Bourse, mais la rumeur n'a pas tardé à être démentie.

On assure que Louis Napoléon avait dit à l'ambassadeur russe que malgré tout son désir de conserver la paix de l'Europe, il serait cependant forcé de changer de système si la Russie prenait des mesures hostiles à la France et à l'Orient.

Des dépêches transmises de Callao à la date du 10 avril par l'amiral commandant la flotte française, annoncent qu'il se disposait à mettre à la voile pour Guayaquil.

Suisse.—Les relations diplomatiques entre la Suisse et l'Autriche sont entièrement suspendues.

Indes—Dans le Birman les affaires prennent une tournure assez peu favorable aux Anglais.

Turquie—Les nouvelles de Turquie sont peu rassurantes. L'ultimatum de la Russie a été rejeté par la Porte, et le prince Menschikoff a déclaré qu'il attendrait jusqu'au 20 mai une réponse définitive.

RIO GRANDE.

Par un arrivage de Brownsville nous avons reçu des journaux de Rio Grande jusqu'au 1er courant. Ils renferment peu de nouvelles. La tranquillité est rétablie à Rio Grande City, à Roma et dans toutes les villes situées sur la frontière, depuis la razzia faite par les troupes américaines parmi les complices de Carbajal.—Les quelques honnêtes gens qui s'étaient attachés à ce dernier, persuadés qu'il combattait avant tout pour la liberté de populations opprimées, ont reconnu leur erreur et sont rentrés dans le calme de la vie privée. L'attaque de Reynosa leur a ouvert les yeux. Ils savent maintenant que Carbajal est un chef ambitieux et cupide.

Le jury de police d'Iberville a alloué dix mille piastres à la construction d'une levée.

Rio Janeiro—Des avis de Rio Janeiro jusqu'au 21 avril ont été reçus à New-York. La corvette américaine *Vandalia* se trouvait dans le port et devait mettre incessamment à la voile pour le Japon.

Les steamers *Georgia* et *Union* sont partis de New York le 6 du courant, pour Aspinwall.

Environ deux cent trente commis whigs ont été congédiés des bureaux publics à Washington, depuis le 4 mars, et quatre cents autres doivent être renvoyés d'ici au 1er juillet.

CHRONIQUE LOCALE.

La rixe sur la place Jackson—Plusieurs des jeunes gens qui ont pris part à la rixe qui a eu lieu, dimanche après-midi, sur la place Jackson, ont comparu hier devant le recorder Ramos et furent cautionnés pour répondre de leur bonne conduite. L'un des combattans qui est accusé d'avoir assailli ... d'un bâton plombé, dans l'intention de le tuer, restera en prison jusqu'à ce que le recorder ... un nouvel interrogatoire.

Incendie—Dimanche, à environ minuit, le feu s'est déclaré dans un magasin de la rue Poydras, occupé par MM. Robinson & McDougall, marchands commissionnaires. La partie supérieure de la bâtisse a été consumée.

Vol de chèvres—Joseph Williams a déclaré hier au recorder Ramos que deux esclaves, dont il ne connaît pas les noms, ont volé des chèvres. La police n'a pas encore arrêté les accusés.

Assaut par une domestique.—Une domestique du nom de Emilie a été accusée hier devant le recorder Ramos d'avoir assailli M. Beecher.

Un cocher arrêté.—J M Jérôme a été arrêté, dimanche, dans le quatrième district, pour avoir écrasé l'enfant de M J Forbey et l'avoir grièvement blessé. Voici un bon exemple qui, nous l'espérons, sera bientôt suivi par la police du deuxième district dont les preuves d'habileté se font quelquefois attendre.

Arrestation—Owen Riley et John Finney ont été trouvés, dimanche soir, cachés dans la cale du navire Orechen, mouillé en face du troisième district.—Ils n'ont pas encore comparu devant le recorder.

Un fugitif—Le capitaine Maserat, du troisième district, a mis la main sur un individu qui s'est échappé, il y a quelques années, du pénitencier à Baton-Rouge. Il porte tour à tour les noms de Charles Lejolly, Jules Maret, B. Chene et André Jean.

Amendes—H. C. Taylor et R. Evans, accusés de ... de paix, ont été conduits hier devant le recorder Winter qui les a condamnés à une amende de cinq piastres.

Mort d'une illustration ignorée.—Il vient de mourir, en Californie, dit le *Courrier des Etats-Unis*, un français nommé Tiste, ancien acteur et artiste dramatique de Bordeaux, connu par le jeu de mots que son nom inspira au directeur du théâtre de cette ville. M. Tiste venait d'être outrageusement sifflé comme acteur et comme auteur d'une pièce de sa composition. Le public, mis de mauvaise humeur par ce double échec, se permit de siffler plusieurs soirs Tiste et ses camarades; le directeur, pour conjurer l'orage, adressa à ses habitués les vers suivants :

Messieurs, vous avez sifflé Tiste,
Et Tiste est mauvais, j'en conviens;
Mais faut-il qu'ainsi pour un rien,
Le public se fâche et m'attriste!
Je vous en dédommage bien,
Car ma troupe est *bonne à part-Tiste*!

Il va sans dire qu'à cet horrible jeu de mots, les Bordelais, qui ne sont pas bonapartistes, sifflèrent de plus belle. A quelque chose malheur est bon, cependant; car la gloire échappant à Tiste dans son ingrate patrie, il courut après la fortune dans les colonies lointaines, et il finit par l'atteindre sous la forme de cinq millions et demi de francs qu'il laisse à ses héritiers.

FEUILLETON.

LA FILLEULE,

ROMAN PAR GEORGE SAND.

MORENITA.

IV.

LETTRE DE LA DUCHESSE DE FLORÈS À MADAME DE SAULE.

Paris, le 15 novembre 1846.

C'est une amie inconnue qui vous écrit, une âme qui comprend la vôtre, qui l'admire et qui la cherche. Oui, madame, j'ai toujours désiré vivement de vous rencontrer dans le monde : mais vous n'y allez pas. Pour vous trouver il faut pénétrer dans le sanctuaire de l'intimité. Etrangère, voyageuse, un peu errante, je n'ai pu saisir l'occasion de former autour de vous des relations qui me missent à même d'arriver jusqu'à vous. Il faut pourtant qu'il vienne, ce moment tant désiré! Mon bonheur domestique en dépend. Cet aveu fait, je sais que vous ne me refuserez pas.

Vous êtes un être calme comme la perfection. Aucun souci poignant ne peut vous atteindre. Tout le monde n'a pas mérité comme vous du ciel le don de ne plus souffrir. Moi, Espagnole et passionnée, j'ai beaucoup souffert, je souffre encore; mais je suis peut-être excusable : tout mon crime est d'avoir trop aimé mon mari. Ah! madame, vous le connaissez, lui, je le sais. Vous avez daigné sans doute le recevoir quelquefois. Vous avez donc pu deviner sinon comprendre la violence de mon affection pour lui.

Ma jalousie l'a rendu malheureux pendant longtemps. Elle s'est calmée, elle s'est même dissipée. Devant une conduite loyale comme la sienne, j'ai dû prendre confiance, me repentir de mes soupçons, et pardonner dans mon cœur à l'unique faute de sa vie.

Cette faute, vous la connaissez, vous, la tendre et généreuse mère adoptive de Morenita.—J'ai passé des années à tâcher d'en surprendre le secret, mais pendant ces années-là, je me nourrissais du vain espoir d'être mère; tout le châtiment que j'eusse voulu infliger à l'infidélité de mon mari, c'eût été de lui donner un fils héritier de son nom, ou une fille plus belle que l'enfant de la gitana. Dieu m'a refusé ce bonheur. J'ai trente ans; il y a quinze ans que je suis mariée, je ne puis conserver aucune illusion. Le duc doit subir le malheur d'avoir une épouse stérile.

Devant cette infortune, mon orgueil de femme est tombé. J'ai pleuré amèrement. Je me suis repentie d'avoir agité et troublé la vie de mon noble duc par les orages de la jalousie, moi qui ne pouvais lui donner ces joies paternelles qu'une misérable bohémienne a pu lui faire connaître!

J'ai su alors une chose qui m'a consternée d'abord, et dont j'ai enfin pris bravement mon parti. Le duc aime cet enfant avec passion.—Attaché à ses pas comme un amant à ceux de sa maîtresse, n'osant la voir ouvertement chez vous, dans la crainte d'ébruiter son secret, il cherche toutes les occasions de la rencontrer, ne fût-ce que pour la voir passer en voiture ou l'apercevoir de loin, au concert, aux bouffes, dans les promenades. Il s'ingénie à la surprendre agréablement, à lui envoyer des cadeaux mystérieux; enfin, il est comme malade du besoin d'embrasser et de bénir son enfant—l'avez-vous deviné?—pauvre ami!

Mais cela a duré assez longtemps pour l'expiation de sa faute envers moi, trop longtemps pour la satisfaction de mon injuste dépit. Je ... d'avoir résisté si longtemps à la voix de mon cœur. Je viens à vous, madame, pour que vous m'aidiez à réparer mon tort et à rendre le bonheur ... à un homme qui, par son respect pour moi, est redevenu digne à mes yeux de tout mon dévouement, de tout mon respect.

Veuillez, madame, me recevoir demain dans la matinée; nous avons à causer ensemble sans témoins. J'ai besoin de votre confiance, j'ose dire de votre sympathie. J'y ai droit par mes chagrins, je la mérite par les sentiments de tendre vénération que je professerai toujours pour vous.

DOLORÈS, duchesse de FLORÈS.

P. S. Je n'ai pas besoin de dire à la femme la plus généreuse et la plus délicate qui existe, que ma lettre et notre entrevue doivent être ignorées de tous, et du duc particulièrement.

NARRATION DE L'ÉCRIVAIN QUI A RECUEILLI LES DOCUMENTS DE CETTE HISTOIRE.

Madame de Saule consulta Stephen sur la lettre qu'on vient de lire et le questionna sur le caractère de la duchesse. Stephen avait été invité plusieurs fois par le duc de Florès à des réunions du soir. Il connaissait l'entourage du duc. Il avait vu plusieurs fois la belle Dolorès, qui l'avait reçu et traité avec une distinction particulière.

Voici le portrait qu'il fit de cette femme à Anicée. C'était une beauté espagnole accomplie, et l'hyperbolique Hubert Clet n'exagérait rien en la comparant à une sirène. Elle avait des séductions irrésistibles, une grâce enchanteresse, rehaussée par une élégance luxueuse d'un goût exquis. Elle ne paraissait nulle part sans éclipser toutes les autres femmes : aussi ... Sa coquetterie était effrénée, et longtemps elle avait eu un cortège d'esclaves qui auraient vendu leur âme pour un de ses sourires. Mais on se lasse pourtant, à la longue, d'une vaine poursuite. Outre que les fréquents voyages de la duchesse en Espagne, en Angleterre, en Italie, en Orient ... avaient rompu ses relations et changé son entourage, il était enfin de notoriété publique que cette agaçante beauté était d'une vertu invincible ou d'une fidélité de cœur à son mari qui rendait sa fidélité conjugale inébranlable.

—Savez-vous, dit Anicée en souriant, que ce portrait ressemble un peu à celui de la belle Pilar, et que le duc paraît destiné à inspirer les passions les plus rares, celles qui subjuguent la coquetterie même?

—Il y a plus d'analogie qu'on ne pense, répondit Stephen, entre les vieux et les nouveaux chrétiens d'Espagne. Chez les méridionaux, quand le cœur et les sens s'attachent exclusivement à un être de leur choix, l'imagination ne reste pas moins accessible à la fantaisie de plaire à tous, et c'est une fantaisie ardente, soutenue, qui leur semble un dédommagement légitime de la vertu. La gitana alimente sa coquetterie par la cupidité, l'Espagnole par la vanité. Il faut bien qu'il y ait une cause à cette antique jalousie classique des Espagnols pour leurs femmes. Celle-là me semble assez fondée.

—Et le duc, est-il jaloux? demanda Mme Marange.

—Il l'a été, répondit Stéphen, et il faut que ces deux époux aient l'un pour l'autre un fond d'affection bien sincère et bien solide, pour qu'elle ait résisté aux tempêtes de leur intérieur. Tout cela s'est calmé avec le temps. La duchesse s'est lassée de confier ses chagrins domestiques à une vingtaine d'amis, qui se sont lassés à leur tour d'essuyer, sans profit, ses belles larmes. J'ai vu des scènes moitié dramatiques, moitié comiques, où notre ami Clet, enrégimenté parmi les soupirans, se croyait toujours à la veille de devenir le consolateur de cette lionne rugissante, laquelle, en dépit de l'opium du poète blasé, l'émouvait fortement par ses pleurs, ses évanouissemens, sa noire crinière éparse sur ses blanches épaules, et toute la mise en scène de la passion espagnole, qui pose toujours un peu, lors même qu'elle n'est pas jouée. Il y avait aussi à se faire admirer, plaindre et désirer, une sorte de vengeance morale chez la duchesse; mais tout l'effet a été produit, les aspirans en ont été pour leurs frais, et depuis que les époux semblent fixés définitivement à Paris, leur intérieur, en continuant de resplendir dans un cadre assez brillant, est devenu plus voilé, plus calme, par conséquent plus digne et plus heureux, je le présume.

Cette conversation avait lieu dans le petit salon de la rue de Courcelles, tandis que Morénita courait dans le jardin.

—Ainsi, pour nous résumer, reprit Anicée, c'est une coquette à demi corrigée, une jalouse à demi réconciliée. Sa lettre vous paraît-elle sincère, et n'y voyez-vous pas un piège? On plaide quelquefois le faux pour savoir le vrai. Le secret qu'elle me demande m'inquiète un peu. Si ses intentions sont généreuses, pourquoi les cache-t-elle à son mari?

—Vous êtes trop généreuse vous-même, répondit Stéphen, pour trahir une femme qui se confie à vous, mais votre scrupule est fondé, et c'est à moi de déjouer les embûches s'il y a lieu. Laissez-moi faire; accordez l'entrevue pour demain; je vous dirai ce soir quelle attitude vous y devez garder.

Anicée écrivit deux mots à la duchesse pour lui donner le rendez-vous qu'elle demandait. Stéphen alla trouver le duc à la Bourse, où il jouait un peu de temps en temps, et où il flânait presque tous les jours. C'était un homme un peu découvert, d'une imagination vive que ne soutenait pas une éducation assez sérieuse, et qui, parfois, ne savait que faire de son intelligence active et de sa volonté ardente.

Il n'était guère plus âgé que Stéphen et pouvait passer pour un des hommes les plus beaux, les plus élégans et les plus aimables de l'aristocratie espagnole et parisienne.

Stéphen, qui avait toujours conservé un certain ascendant sur lui, exigea sa parole d'honneur qu'il ne parlerait jamais à sa femme de la lettre qu'il lui montrait, et lui promit, en retour, que Mme de Saule, dans son entrevue avec la duchesse, ne parlerait et n'agirait que conformément aux intentions du père Moréna.

Le duc parut vivement touché de la lettre de sa femme.

—Fiez-vous à elle, s'écria-t-il; elle est fière et vindicative; mais quand elle a pardonné, elle est loyale et généreuse! Je suis ravi de l'idée d'un rapprochement possible entre ma fille et moi, et ma reconnaissance pour la duchesse est profonde. Je garderai pourtant le secret de votre délicate indiscrétion; je le dois; mais j'attendrai avec impatience la surprise que ma femme me ménage, et je m'y laisserai prendre avec une joie extrême.

—A la bonne heure! dit Stéphen. Mais vous parlez d'un rapprochement possible. Il faut que je sache comment vous l'entendez.

—Comment puis-je vous le dire? reprit le duc? Ce sera comme ma femme l'entendra, car vous conviendrez qu'elle a chez elle des droits imprescriptibles.

—Attendez! dit Stéphen. La duchesse peut vouloir vous réunir à votre fille en la prenant sur ce pied dans sa maison. Si telle est votre volonté, Mme de Saule n'a rien à objecter. Elle subira avec courage la profonde douleur de se voir arracher l'enfant qu'elle a recueilli et élevé avec tant d'amour, ainsi que la crainte assez fondée de voir achever l'éducation de cette enfant dans des conditions trop brillantes pour être aussi salutaires.

—Non! s'écria vivement le duc, jamais je ne paierai par l'égoïsme et l'ingratitude le dévouement d'une si noble femme. Mettez à ses pieds mon cœur et ma volonté. Je ne lui reprendrai ma fille que le jour où elle me dirait : J'en suis lasse, je ne m'en charge plus.

—Je n'attendais pas moins de vous, dit Stéphen. A présent, voici l'autre éventualité. La duchesse peut vouloir, par bonne intention, s'arroger certains droits d'adoption maternelle sur cette jeune fille, l'emmener dans le monde, la séparer momentanément de sa véritable mère adoptive; enfin, contrarier beaucoup, à son insu, les idées que celle-ci s'est faites de l'avenir moral de son enfant. Un conflit de sollicitude diversement entendue peut s'élever entre ces deux protectrices; à laquelle des deux, vous qui, seul, avez l'autorité naturelle et légitime devant Dieu, donnerez-vous raison, si l'on vient à invoquer votre décision?

—A madame de Saule; n'en doutez pas, répondit le duc avec un peu d'entraînement. A celle qui....

Il s'arrêta, craignant d'établir entre ces deux femmes un parallèle trop désavantageux pour la sienne. Il se reprit :

—A celle, dit-il, qui a, par quatorze années de soins assidus et de dévouemens sublimes, acquis, devant Dieu et devant les hommes, une autorité plus légitime et plus sacrée que la mienne. Etes-vous content? et croyez-vous que madame de Saule serait plus tranquille si j'allais moi-même, dès ce soir, la confirmer dans ses droits? Ma femme a si longtemps surveillé toutes mes démarches, que je n'ai jamais osé aller remercier, de vive voix, cet ange de vertu et de bonté. Je craignais aussi, en voyant de près ma fille, en lui parlant, de ne pouvoir contenir mon émotion. Mais puisque aujourd'hui....

—Attendez à demain, dit Stéphen; si la duchesse se fait un noble et doux plaisir de pousser elle-même votre fille dans vos bras, nous ne devons pas l'en priver d'avance. Je reviendrai demain vous dire le résultat de l'entrevue, et nous aviserons. Jusque-là, madame de Saule agira, avec la duchesse, selon la conscience de son affection pour Morénita, et conformément à l'autorité que vous lui transmettez par ma bouche.

On voit, par ce qui précède, que jamais le duc n'avait parlé à Mme de Saule ni à Morénita. Il les avait guettées ou rencontrées assez souvent pour bien connaître les traits de l'une et de l'autre. Un double enthousiasme s'était allumé en lui, l'orgueil paternel et une admiration pour Anicée dont il lui eût été difficile à lui-même de définir la nature.

Au fait, c'était un couple idéal, en même temps qu'un contraste charmant, que ces deux êtres si divers : Anicée avec son incontestable beauté, image de la sérénité de son âme; Moréna avec sa physionomie expressive et sa vivacité nerveuse. D'un côté, le charme profond et doucement pénétrant, de l'autre, la séduction impétueuse et saisissante. Moréna se trompait en se croyant laide. Sa petite personne, dont elle s'inquiétait si fort, était un chef-d'œuvre de la nature. Stéphen, observateur savant, voyait, avec ses yeux de parrain et de philosophe, certains indices révélateurs de facultés morales incomplètes dans certaines grâces que l'artiste seul eût adorées. Mais l'homme est généralement plus poète que sage. Il aime mieux ce qui l'étonne et l'inquiète que ce qui le rassure et le charme. Personne, si ce n'est Stéphen ou Roque, ne pouvait voir Morénita sans subir une sorte de fascination, ou tout au moins une curiosité maladive d'étudier l'étrangeté de cette grâce, de cet esprit, de cette destinée.

Faible de muscles, robuste de santé et de volonté, remarquablement petite, mais taillée, comme les figures des camées antiques, dans des proportions si élégantes qu'elle paraissait grande quand on la voyait isolée, blanche aux lumières à force de finesse et de transparence dans la peau, bien qu'elle fût d'un ton olivâtre en réalité, nonchalante et contemplative, mais tout aussitôt capable d'une attention soutenue et d'une assimilation rapide, colère et craintive, tendre par accès, glaciale dans la bouderie, inconstante et tenace selon que sa fantaisie devenait passion ou sa passion fantaisie, elle était un problème pour quiconque s'engouait de ce qu'elle avait d'attrayant, sans vouloir faire la part de la fatalité de l'organisation, ce ver mystérieux qui ronge les plus belles fleurs.

Le duc était saintement et naïvement épris de sa fille. Il chérissait en elle non seulement le fruit de ses entrailles, mais encore le souvenir de ce type qui l'avait enivré et entraîné jadis, en dépit de son amour pour sa femme et de la religion du serment conjugal, qui n'était point une chimère à ses yeux. Il se sentait dominé d'avance par cet enfant expansif et téméraire.

La duchesse vint à la rue de Courcelles à l'heure indiquée. Elle exprima tout d'abord à Mme de Saule le désir d'emmener Morenita et de ne plus s'en séparer. L'étonnement que le refus formel d'Anicée lui causa étonna Anicée à son tour. Celle-ci comprit que la duchesse ne comprenait rien à l'affection maternelle, et regardait l'adoption d'un enfant comme une charge plus ... qu'agréable.

Elle se rabattit sur la proposition d'emmener Morena chez elle pour quelques jours. Anicée s'y refusa également.

—Cela est impossible, lui dit-elle avec la fermeté qu'elle savait mettre dans la douceur, à moins que Morena ne soit officiellement adoptée par son père. Jusque-là, telle n'a pas été l'intention du duc. Or, tant qu'elle ne sera pas mariée, elle ne doit pas mettre les pieds sans moi dans une maison où on peut la croire étrangère.

—Vous êtes bien rigide, répliqua la duchesse avec un peu de dépit. Je pensais pouvoir me préoccuper aussi, et avec quelque succès peut-être, de l'établissement de cette jeune personne. Dans la retraite où vous l'enfermez, elle trouvera difficilement le moyen de se faire apprécier sur son choix. Est-ce que vous ne croyez pas le temps venu de la produire un peu dans le monde, et dans ce cas, la première maison où elle doit paraître n'est-elle pas la mienne?

—Oui, madame, répondit Anicée, mais le moment n'est pas venu, selon moi. Ma fille n'a que quatorze ans.

—Eh bien, je me suis mariée à quinze! dit la duchesse, presque irritée.

—Et moi à seize, reprit doucement Anicée, et croyez-moi, madame, c'était beaucoup trop tôt pour toutes deux.

—Enfin, madame, conclut la duchesse, qui ne s'attendait pas à faire si peu d'effet sur Mme de Saule. De toutes façons, même pour un jour, une soirée chez moi, même avec vous, vous me la refusez?

—Non, madame; si M le duc exige que je vous la présente chez lui, je n'ai pas le droit de m'y refuser.

—Fort bien, s'écria la duchesse, tout à fait piquée, vous ferez le sacrifice de déroger à vos habitudes de retraite pour complaire à l'époux infidèle; vous ne ferez rien pour l'épouse généreuse qui pardonne, et dans l'intérêt même de l'enfant, vous ne la confierez pas à sa protection!

Anicée réussit, par sa raison pleine d'égards et de douceur, à calmer cette âme irritable, et à lui faire comprendre qu'il ne fallait pas placer le duc dans l'alternative d'avouer sa faute aux yeux du monde, ou de ne pas recevoir sa fille avec la distinction particulière qu'elle méritait de lui.

La duchesse subit, en dépit d'elle-même, l'ascendant de cette femme plus forte qu'elle de sa conscience, et consentit à se laisser guider par elle dans l'acte de générosité conjugale dont elle voulait se faire un mérite auprès de son mari.

Il lui fallut d'abord renoncer ou paraître renoncer à cet éclat aux yeux du monde. Anicée exigea que tout se passât, jusqu'à la manifestation des volontés paternelles, dans le secret de l'intimité.

La duchesse céda et partit en remerciant Mme de Saule de son bon conseil.

(*A continuer.*)

Marié, samedi soir, 11 courant, à Jefferson City, par le Rév. Dolcros, M. Forrester Dolhonde, de la Nlle-Orléans, à Mlle Henriette Maxent, d'Est-Bâton-Rouge.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 13 juin.

La demande de coton a été assez bonne aujourd'hui mais les ventes n'ont pas excédé 2,500 balles. Nous publions plus loin des nouvelles d'Europe plus récentes, apportées par le Pacific.

Inférieur,	6¾ @ 7¼	Middling fair,	11¾ @ —
Ordinaire,	8¼ @ 9—	Fair	12¼ @ —
Middling,	9¾ @10¼	Fully fair,	— @ —
Good-Middl.	11— @11¼	Good Fair,	— @ —

SUCRE—Ventes : 200 boucauts aux prix antérieurs.

MELASSE—Ventes : 300 barils, dont 150 de mélasse recuite à 16¼ cts le gallon.

FARINE—Marché ferme. Ventes : 1,500 barils à $4 80 le St Louis et de $4 80 @ $5 les marques extra.

MAIS—Ventes : 2,500 sacs de 53 @ 54 cts le boisseau.

PROVISIONS—Pas de changement. Le porc mess rapporte de $15 25 @ $15 50 en détail—100 barils de jambon ont été pris de 7¼ @ 7¾ cts les plats-côtés et de 5¾ @ 5¾ cts les épaules. Pas de transaction importante de graisse.

WHISKEY—Marché languissant à 18¼ cts le gallon du rectifié.

CAFE—Quelques centaines de sacs seulement aux prix de notre dernier tableau.

CHANGE—Pas de changement—demande faible : Sterling, de 109 @ 109¼; Paris, 5fr. 17¼ @ 5fr. 13¾. Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ @ 1½ p. c. d'esc Checks, au pair à ¼ pour cent d'escompte.

FRET—Pas de changement. Deux navires ont été frétés pour Liverpool à ⅝ d.

☞ L'attention toute particulière des marchands est appelée à la vente de marchandises sèches, qui aura lieu ce jour, à 10 heures, dans le magasin d'encan de F. H Petitpain, Nos 20 et 22, rue Bienville. Les marchandises exposées pour la vente seront vendues sans aucune réserve.

Ventes à l'encan par J. A Beard & May.

15 juin—Treize terrains de très grande valeur dans la rue des Magasins.
Maison de résidence dans la rue St Andrew, 4me district.
Deux terrains dans la rue du Camp, 4me district.
Propriété améliorée dans la rue Ste Marie, connue sous le nom de "Widow Home," 4me district.
13 juin—Belle propriété dans la rue Rousseau.
18 juin—Succession de J W Smith.
18 juin—Maison de résidence dans la rue Enterpe. Bail de la propriété située au débarcadère Florida et connue sous le nom de "Eagle Mills et Soap factory."
21 juin—Actions &c. Succession de E. J. Walsh. Succession de M. H. Devereaux.
21 juin—Vente de propriétés de J. D. Laizer.
25 juin—Succession de John Ball.
Succession de E. Byrne.
6 juillet—Succession de M H Devereaux.
6 juillet—Glendy Burke et Glendy Burke & Co contre leurs créanciers.
19 juillet—Succession de E. J Walsh.
☞ Pour de plus amples détails, voir les avis.
MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

Chemises françaises.
30, rue de Chartres.
A VENDRE à très bas prix par les soussignés :
30 douzaines chemises toile, grandes tailles,
10 do do do brodées riches,
40 do do devant toile, dern. modèles
10 do do percale, do do
20 do do Madapolam do do
10 do do en couleur
LAGAY & LECANU,
8 fev 36, Chartres

LIQUIDATION.
LES soussignés quittant leur genre de commerce actuel, pour se consacrer à l'avenir aux Consignations et d'Affaires à commission, vendront leur stock, qui se compose d'un bel et bon assortiment de Marchandises sèches, aux prix coûtant et en lots à la convenance des acheteurs.
Ils ne vendront rien à l'encan.
Le 1er juillet prochain, ils transporteront leur bureau dans leur nouveau local, 20, rue de la Douane, où ils tiendront toujours le dépôt général des couvertures de Z. Granier & Co, de Montpellier, et recevront des marchandises en consignation.
Hte DE GOER & RIFFLARD,
6mai 21, rue des Magasins.

TH. HIMBERGER, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 58, entre les rues Canal et Royale. 4 fev—6m

A VENDRE
UN magnifique PIANO d'Erard, grand format, réputé pour être un des meilleurs instruments qui soient dans toute l'Amérique.
S'adresser à PAUL CAIRE, Notaire, encoignure Chartres et Douane
9ju—3f

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

EUROPE.

Nouvelles de quatre jours plus récentes.

ARRIVEE DU PACIFIC.

New-York, 13 juin—9 h. 30 m. du matin.

Le steamer *Pacific* vient d'arriver avec des avis de Liverpool jusqu'au 1er juin et qui sont par conséquent de quatre jours plus récents que ceux du *Canada*.

Marché de Liverpool.

Liverpool, 1er juin.

Les cotons sont en demande à Liverpool. Vente de trois jours : 19,000 balles. Les bruits de guerre entre la Russie et la Turquie ont quelque peu affecté le marché. Les cotons ont peu varié, Fair Orleans : 6 3/4 d., Middling Orleans, 6 d; fair Uplands, 6 3/8; Middling Uplands, 5 15/16 d.

Les nouvelles de Turquie ont agi favorablement sur le marché aux farines. Celles-ci sont en demande et les prix se sont élevés de 3 d. par baril.

Le porc est languissant.—Le riz est en demande ainsi que le tabac. Le café reste lourd aux dernières cotes.

Le marché monétaire de Londres est moins encombré. Les consolidés ont fléchi.

Rien de nouveau à Manchester depuis le départ du Canada.

Les prix du sucre de la Havane ont quelque peu augmenté sur la place de Londres.

Indes.

Les nouvelles de l'Inde sont peu favorables aux manufactures.

Marché du Havre.

Les dernières dates du Havre sont du 30 mai : Les cotons étaient en demande, mais les prix n'ont pas varié.

Steamer Asia.

Le steamer Asia est arrivé à Liverpool dans la soirée du 28 mai.

Importation de coton.

Il a été importé à Liverpool dans le courant de 3 jours, 75,000 balles de coton.

NOUVELLES GENERALES.

Russie et Turquie.

Le prince Menschikoff a quitté Constantinople le 22 mai. L'armée russe forte de 100,000 hommes se rassemblait sur la frontière. Malgré ces préparatifs menaçants, le divan persiste à repousser l'ultimatum de l'ambassadeur du czar.

La flotte ottomane est allée chercher des troupes en Egypte, et le Sultan va mettre sur le pied de guerre toutes les forces de l'empire.

CHINE.

Prise de Nankin.

Les derniers avis de Chine annoncent que Nankin est tombé au pouvoir des insurgés. Les escadres étrangères ont refusé d'intervenir en faveur des autorités.

Le commodore Perry est arrivé à Hong Kong le 7 avril à bord de la frégate à vapeur *Mississipi* : il a envoyé la corvette *Plymouth* à Changai.

Angleterre.

La traite des noirs à Cuba a été le texte principal de la discussion au Parlement. Des remontrances seront faites à l'Espagne.

M. Cass

M. Cass était au nombre des passagers du *Pacific*.

New-York, 13 juin.—Un incendie s'est déclaré hier à Brooklyn près des chantiers de navires de MM. North Bend & Deckers, et a détruit plusieurs établissements, y compris celui de ces messieurs. La perte est estimée à $300,000.

—Le "Star of the South" est arrivé hier ici venant de la Nouvelle-Orléans.

Coton.—Le marché au coton est languissant et les prix ont fléchi de 1/8 c sous l'influence des avis du Pacific. Les ventes de la journée ont été de 800 balles.

Washington, 13 juin—Le colonel Plympton a été promu au grade de colonel en remplacement du brigadier général Riley, décédé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Texas, Place, Vera Cruz
Steamship Mexico, Lawless, Galveston
Navire Polar Star, Bearse, Boston
... Davis, New York
Atlas, Le Blow, Mobile
Brick Tartar, Sheer, Charleston
Goelette Wm & Petite, ... St Marks

Arrivés Hier.

Steamship Yacht, Lawless, Brazos Santiago
Navire Isabella, Hayden, Havre
Anna Dorothea, Dirley, Liverpool
William Deane, Newport
Diego, Cooper, Liverpool
Ernst Moritz Arndt, Rust, Brême
Johanna Smidt, Warck, Liverpool
Barque Almah, York, Matanzas
Narramissic, Lampher, New-York
Brick Mary Elizabeth, McConnell, Havane
Goelette Rome, Ounnison, Matanzas

STEAMBOATS.

Josiah Lawrence, Owings, St Louis—viande salée, farine, baile, beurre, whiskey, corde, &c

Montant le Fleuve :

Navire George, de Brême

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Rivière Ouachita	J M R... Hall	5 h P M
Rivière Rouge	S W Downs, Clark	5 h P M
Cincinnati	Yorktown, Myers	5 h P M
Louisville	Empress, Wilson	5 h P M
Covington	St Charles, Dennica	Midi
Mobile	Helen, Carson	5 h P M
Biloxi	California, Frost	9 h A M
Mobile	Oregon, Hyrn	Midi
St Louis	St Louis, Cunningham	5 h P M
Galveston	Mexico, Place	8 h A M
Vicksburg	H M Wright, Phillips	5 h P M
Rivière Rouge	Cleona, Martin	5 h P M
Rivière Rouge	Caspian, Dunn	5 h P M
Vera Cruz	Texas, Place	8 h A M
Little Rock	Moses Greenwood, Thomas	5 h P M

LISTE DES NAVIRES

En destination pour la Nlle-Orléans.

HAVRE.
Navire Lemuel Dyer, Williams ..... parti le 12 Mai

BORDEAUX.
Navire Elizabeth Bruce, Brown ..... parti le 10 Mai
Navire Reveil Matin ..... partant à la fin d'Avril
Navire Président Fillmore, Pendleton ..... parti le 14 Avril
Navire Pancho, Silonez ..... chargeant le 6 Avril
Navire Cid, Molier ..... mis en mer le 11 Mars

MARSEILLE.
Navire Ardennes, Lambert ..... parti le 27 Avril
Navire Trenton, Carr ... . parti le 17 Avril
Navire Sea Lion, Wilson ..... parti le 7 Mai
Navire Orozimbo, Profumo ..... attendu de Gênes

PALERME.
Navire Nuova Rosalie, Luisi, touché à Gibraltar 29 Mars

TRIESTE.
Navire Medemseh, Hickey ..... parti pour Trapani et la Nlle-Orléans le 6 Mars

Le remède est trouvé.

☞ C'est ainsi que s'exprime le Dr Peter Fryer, de Salubria, comté de Chemung, N. Y., et c'est aussi l'opinion de tous ceux qui ont employé le vermifuge du Dr McLane. M. Fryer dit que cet excellent spécifique a obtenu le plus grand succès parmi ses voisins et il en a fait demander un nouvel approvisionnement.

M. William S Fanchee, de Marengo, comté de Wayne New York, s'est servi de ce vermifuge et n'a pas été désappointé. Il nous écrit que toutes les personnes auxquelles il l'a vendu le considèrent comme un remède très efficace.

M. G W. Holloday a administré deux cuillerées de ce vermifuge à son fils âgé de 7 ans, qui a rendu plus de 1000 vers mesurant de un quart de pouce à deux pouces.

M. W. D. Robb, de Tyre Springs, comté de Soumner Tenn. dit qu'il aurait pu vendre autant de bouteilles que nous lui aurions fait parvenir. Tous ceux qui se sont servis de ce vermifuge déclarent que c'est le meilleur remède qu'ils aient jamais rencontré. M. Robb ajoute qu'on ne saurait dire trop de bien du vermifuge du Dr McLane.
A vendre par SCOVIL & MEAD,
11 juin—6 111, rue de Chartres

☞ Les derniers jours de l'été sont suivis d'un long cortège de maladies parmi lesquelles nous mentionnerons une faiblesse générale et l'abattement de l'esprit.—Nous ne saurions recommander, pour ces sortes de maladies, de meilleur remède que les amers allemands de Hoofland, préparés par le Dr C. M Jackson, de Philadelphie. C'est, à notre avis, un spécifique qui n'a de rapport avec aucun autre et dont aucun autre ne possède l'efficacité. Il atteint la source du mal qui ronge l'organe digestif, ses vertus toniques donnent de la vigueur à l'estomac, facilitent la digestion et, en un mot, fortifient le système. Tels sont les effets de ce spécifique; les personnes qui l'ont employé ou qui ont en vue les résultats, pourraient en parler de la même manière. A vendre par le Dr Jackson, No 120 rue Arch et par
J. WRIGHT & Co.,
11 juin—12f 151 rue de Chartres

☞ M. Wm H. Thumlert, un des citoyens les plus respectables de Baltimore, dit que l'EXPECTORANT ANODIN DE CERISES, DE STABLER, a radicalement guéri un commencement de consomption dont il était atteint depuis six mois. Depuis lors, il a recommandé à plusieurs personnes ce remède, qui a produit tout l'effet qu'on peut attendre de la médecine. L'EXPECTORANT est employé par un grand nombre des médecins les plus distingués. Si vous souffrez de la toux, faites-en l'essai. Voir l'annonce que nous publions dans une autre colonne.
A vendre par J. WRIGHT & CO,
23 mai—4m30 151, rue de Chartres

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du brick norvégien CAROLINE LOVISE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick. EUG. ROCHEREAU & Co,
7 jn 17 et 19, rue St-Louis

☞ Le brick norvégien CAROLINE LOVISE, capitaine Engetron, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue St-Philippe. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis dans les cinq jours de son entrée, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques. EUG. ROCHEREAU & CO,
7 jn 17 et 19, rue St Louis

☞ Le navire ISABELLA, venant du Havre, est en déchargement au poteau No 10, troisième district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront le jour d'entrée de leurs marchandises, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
H. V. BAXTER,
14 juin No 25, rue Carondelet

A louer—Le premier étage de la maison encoignure Bienville et Royale. S'adresser à la Pharmacie, de
7 juin ALEXIS & LEVIS.

500 BALLES de foin, à vendre par DAVIS & FRERE,
18 mai—3f 10, rue Conti.

VIN—120 barriques vin de Bordeaux, 50 do Montferrand, 70 do Pauillac, 150 caisses St Julien Médoc, en magasin et à vendre par L. MAJESTE
9 juin 115. Chartres

LE soussigné, ayant entièrement renouvelé son stock et continuant le même genre d'affaires que par le passé, offre à vendre les articles suivants :
500 paniers anisette superfine,
300 do do surfine,
1000 do do commune,
150 caisses curaçao superfin,
150 do do surfin,
300 caisses marasquin, divers formats,
100 paniers guignolet,
100 caisses liqueurs superfines, forme anglaise bouteilles gravées et autres.
100 caisses liqueurs superfines; do do do
300 do do fines,
100 caisses kirchenwasser. 100 do absynthe
100 caisses fruits assortis et autres,
100 caisses cerises, 50 do eau verte,
25 caisses crème de thé, 50 do Dantzick,
40 caisses absinthe importée.
18 caisses kirchenwasser, importé,
50 caisses eau de fleurs d'oranger,
50 caisses Vermouth, 100 caisses vin,
50 barriques vin rouge pour famille
25 barils vin blanc,
6 quarts cognac. Louis Lebretton,
10 quarts de Jamaïque Rhum,
10 quarts madère, diverses qualités,
20 barils whiskey Bourbon, diverses qualités
20 barils madère, diverses qualités,
30 barils anisette commune, rose et blanche,
3 boucauts rum, diverses qualités,
20 barils Magnolia whiskey.
2 barils peach brandy, 20 barils brandy,
10 barils noir animal.
60 caisses bitters et peppermint, diverses qual.
Sirops assortis, tels que : groseille, framboise, gomme, orgeat, limon, ... vanille, &c.
6 avr F. ROUMIEU, 28, St-Louis

VENANT d'être reçu—30 ... paniers ... à vendre par [illegible] THOMAS

A LOUER—Une Nourrice fortement constituée et jouissant d'une parfaite santé. S'adresser chez P. CUSACHS,
14jn Encoignure Royale et St-Philippe

VIN rouge et blanc en barriques, barils et caisses
33 caisses vin rouge Bourg,
20 do do St Estèphe,
20 do do St Laurent,
20 do do St Emilion,
40 do do St Julien,
15 do do supérieur pour familles,
120 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
80 barils do Grave.
1000 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Pauillac,
300 do vin blanc Barsac et Sauterne,
17 do vin rouge Lanessan 1811,
252 do do Arsac 1844,
54 do do St Julien. St Estèphe 1846,
17 do do La Rose 1844,
199 do vin blanc Preignac 1846.
En magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14 jn—6 22, Vieille Levée.

DIVERS—60 sacs amandes à la dame,
40 caisses fruits à l'eau de vie assorties,
25 do cerises à l'eau de vie,
11 do kirsch,
28 barils vin d'Oporto de Bourgogne,
93 caisses vin de muscat,
39 quarts imitation vin de madère,
2660 quarts boites sardines Chatelaine et Basset,
15 barils vinaigre de vin blanc,
25 barils vin de Sherry, d'importation directe,
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14juin—6 22, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—50 paniers champagne Vesoge & Co. Epernay, venant d'être reçus, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14 jn—6 22, Vieille Levée

Vve Cliquot Ponsardin.
TOUJOURS en mains—Un bon approvisionnement du célèbre champagne de la veuve Cliquot Ponsardin, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14 juin—1 an 22, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE Cognac—25 pipes cognac 4me preuve, de J. J. Prom & Cie.,
25 octaves cognac 4me preuve, de J J Prom & Cie.
5 quarts pipes cognac très vieux, 1re preuve R R.
10 octaves do do do
12 do vieux cognac 1re preuve,
25 do do do de A. Peyrya,
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14jn—6 22, Vieille Levée

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, venant d'être reçues du Havre par le navire Isabella, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14 jn—6 22, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Toujours en main un assortiment supérieur de cigares de la Havane, des manufactures les plus célèbres de la Havane, tels que Regalias, Londres, Millares, Prensados, &c., à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
14 jn—6 22, Vieille Levée

Cigares de la Havane de choix extra.
NOUS recevons en ce moment par les bricks Kite et Mary Elizabeth, venant de la Havane :
36,000 cigares de la marque Ingenuidad,
39,000 do do Consuelo,
42,500 do do Intimidad,
18 700 do do Martinez Ybor,
21,550 do do Figaro,
15,600 do do Castanon.
174,150 Imperiales, Regalias grands et petits, Cilindrados, Trabucos, Cazadores, Londres, &c.
Aussi—60 milliers de bons cigares de la Havane de plusieurs autres marques en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14jn 37, rue de la Commune.

CAFE—600 sacs café de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14jn 37, rue de la Commune.

INDIGO—5 surons indigo du Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14jn 37, rue de la Commune.

EN magasin et à vendre par les soussignés—225 caisses vin rouge, Chateau Malvrie, 100 do do St Julien, 25 vieux do do Cote Rotie, 50 do do blanc Chateau Reussec, 10 barriques vieux vin rouge pour familles, 100 caisses Vermouth de Picard & Co 20 do eau de fleurs d'oranger de L. Bardon, 150 do muscat de Frontignan, 10 do fruits au jus, poires, prunes, abricots, pêches, 10 do do à l'eau de vie do do, 20 paniers bouteilles huile 22 onces. 17 belles bouchons pour bouteilles d'eaux minérales, champagne et vin rouge, 13 huilières Cognac "A. Camus," 3 quarts "A. Lalouette & Lomprey" 1500 damejeannes de 5 gallons, 300 do de 3 do, 500 do de 2 do, 300 do de 1 do. PAUL JUGE FILS & Co.
14 juin 27, rue St Louis

Damejeannes. Damejeannes.
EN débarquement du navire ... du Havre, 1000 damejeannes de 5 gallons, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.
14 juin 9 et 10, rue Jefferson

DEMANDE—On désire trouver ... [illegible] ... S'adresser au No 187, rue ...

THE—300 caisses de ... Poudre à canon et Imperial.
CHANDELLES—Patentées, ..., 100 caisses ...
INDIGO—... surons de Caracas et 10 caisses de Manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
14 juin 29, Vieille Levée

HUILE DE BALEINE—1000 gallons huile de baleine, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
14 juin No 29, Vieille Levée

VINS—1,000 caisses St Julien, Médoc, Larose, Latour, Château ..., à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
14 juin No 29, Vieille Levée

VITRES—2000 boîtes vitres ... américaines, ... jusqu'à 30 sur 40 ..., à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
14 juin 29, Vieille Levée

RIZ de la Caroline—450 ..., à vendre par B. VALLS,
14 juin 73 Magasins.

CIGARES de la Havane—150,000, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par
14 jn B. VALLS, 73, Magasins.

TABAC—Reçu par le steamer Yacht, venant de Vera Cruz, douze balles de tabac du Mexique, à vendre par BRUGUIERE & Co,
14 jn 27, rue Bienville

EN débarquement du navire "Ides", de Marseille :
150 caisses vermouth de La Noilly fils & Co, à vendre par J. N. CURIEN,
14 juin encoignure Condé et Dumaine

SALAISONS ASSORTIES—150 caisses variantes en flacons de différentes grandeurs,
20 caisses olives farcies, à vendre par BERNARD TURPIN,
14 jn 20, Vieille Levée

CACAO—75 sacs cacao Guayaquil en douane,
24 sacs cacao Guayaquil en magasin,
A vendre par BERNARD TURPIN,
14 jn 20, Vieille Levée

BAY RUM—En douane à vendre par BERNARD TURPIN,
14 jn 20, Vieille Levée

THE—170 caisses vert et noir, assortis, à vendre par BERNARD TURPIN,
14 jn 20, Vieille Levée

VINS en caisses—500 caisses St-Julien et St-Estèphe, à vendre par BERNARD TURPIN,
14 jn 20, Vieille Levée

RAZOIRS célèbres de Wade & Butcher, garantis—30 douzaines de ces excellents razoirs pour l'usage des barbiers,
50 do do de pour usage particulier,
Reçus par le Dirigo, de Liverpool, à vendre par C. CARRERE,
14juin 116, Vieille Levée & enc. Madison et Condé.

COUTELLERIE DE TABLE ET DE POCHE—200 douzaines modèles nouveaux et ajoutés à un stock déjà considérable, à vendre par C. CARRERE,
14juin 115, Vieille Levée & enc. Condé et Madison.

Verrerie ! Verrerie !
400 COLIS verrerie consistant en carafes, gobelets, lampes, chandeliers, compotiers, corbeilles à fruits, bols à punch, à vendre par C. CARRERE,
14juin 116, Vieille Levée & enc. Condé et Madison.

FAIENCE commune—Un assortiment général en balles et assorti à la convenance des acheteurs, à vendre par C. CARRERE,
14juin 116, Vieille Levée et enc. Condé et Madison.

VERRERIE pour les pharmaciens—200 colis consistant en pobans, fioles, bocaux, &c, &c, à vendre par C. CARRERE.
14juin 116, Vieille Levée, et enc. Condé et Madison.

COUVERTS plaqués sur argent d'Allemagne, cuillers, fourchettes, cuillers à soupe, à vendre par C. CARRERE.
14juin 116, Vieille Levée et enc. Condé et Madison.

A LOUER.
UNE bonne domestique sachant faire la cuisine. Pour les conditions s'adresser No 29, rue St-Louis. 13juin

$10 de Récompense.
Partie marronne le 24 du mois dernier, la négresse SOPHIE ou SOPHIA teint noir, bonnes dents, très séparées les unes des autres, cheveux courts, pieds nus, gros nez, figure allongée, parlant l'anglais et le français; elle portait une robe de jean bleu déteint et un jupon de la même étoffe. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque me la ramènera ou la logera en prison. Avis est donné de ne pas la receler sous peine de la loi. H. SORIA.
A Tunisburg ou au No 77, rue Tchoupitoulas
10 juin

Bottes, Souliers et Chapeaux.
239 caisses venant d'arriver et en débarquement des navires Vandalia, Soldam, Flamar, Eglantine, et de la barque Glen, à vendre à bas prix et à des conditions libérales par J. HOBBS & Co.
13 jn—12 12 et 14, rue de la Douane

P. LONGIS & GRATIAA,
20, Rue de la Douane.
SEULS agents à la Nouvelle-Orléans de la maison Lacave & Echocopar, de Cadix, sollicitent des ordres pour des vins de Xérès, Amontillado, Aguardiente, &c, &c, qu'ils feront exécuter aux conditions et prix les plus favorables. 13juin—6m

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
80 barriques vin rouge Montferrand.
40 do do St-Julien Médoc.
40 do do St-Estèphe Médoc.
12 do do Deyrie Margaux.
12 demi do do do.
25¼ pipes eau de vie J. J. Dupuy.
25¼ do do J. & A. de Lafontaine.
25¼ do do Castillon 1825.
5/8, 10/4 et 10/8 do A. Bonniot & Co.
8/2 et 16/4 do J B. Godard.
8/4 et 16/8 do Hy. Baron & Co, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
13 jn 17 et 19 rue St-Louis

Chapeaux.
ASSORTIMENT de première qualité de chapeaux Panama, noirs et feutres, chapeaux gris, casimir, magyar, chapeaux communs noirs, pour nègres, etc, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 jn 5 rue des Magasins

BOTTES, Souliers et Broquins—En magasin et débarqué tout récemment de la barque Eglantine, un bel assortiment de souliers pour dames, demoiselles, messieurs et enfants, style nouveau, pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 jn 5 rue des Magasins

Maison à Louer.
A LOUER—Une maison située 66, rue Dauphine, entre Conti et Bienville. S'adresser sur les lieux QUEYROUZE & LANGSDORFF,
17 mai 11 et 13, St Louis

Conserves de St-Louis.
LES soussignés reçoivent constamment un assortiment varié de conserves de la fabrique de Lenglet, de St-Louis, dont ils sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans.
FAURES & NORMAN,
11 av 33 et 25 rue Royale

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 60, rue Gravier,
A REÇU une commission pour prendre des actes et ... pour administrer des serments, prendre des témoignages, ... Il tient une commission des gouverneurs des Etats suivants, savoir : MAINE, NEW-HAMPSHIRE VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS ...

Divers.
CHANDELLES—1000 caisses et demi-caisses chandelles de l'Etoile.
WHISKEY—800 barils Excelsior de Russell.
CORDE—100 rouleaux chanvre du Kentucky.
FARINE—300 barils 3 belle et extra.
JAMBONS—200 tierçons jambons préparés.
BEURRE—100 frequins et barillets beurre nouveau.
GRAISSE—200 barils et 1000 barillets.
BŒUF—500 barils et boucauts mess et première qualité de Davis.
WHISKEY—50 barils vieux Monongahela.
CORNICHONS—10 barils cornichons naturels au vinaigre.
SALERATUS—20 boucauts de 1re qualité.
LANGUES DE BŒUF—50 caisses langues fumées
BŒUF SEC—50 barils et tierçons bœuf sec.
HUILE DE GRAISSE—30 barils No 1, marques Stillato et Tolda,
A vendre en lots à la convenance des acheteurs, par SECCOMB, VOORHIES & Co.
11 juin—2 m 15, rue Tchoupitoulas

ATTENDU incessamment par le navire Sea Lion, venant de Marseille—
50 barriques vin rouge Bandol 1er choix;
4 quarts Madère très vieux, à vendre par POREE & GIRARD,
11juin 7, rue St-Louis

H. de Goer et Rifflard
ONT transporté leur bureau au No 20, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
10 juin

MALLES—100 malles américaines, à vendre à très bon marché, par LAGAY & LECANU,
10 juin 36, rue de Chartres.

CALEÇONS—100 douzaines caleçons toile légère, 100 do do coton écru, reçus par le Cherokee, à vendre par LAGAY & LECANU,
10 juin 36, rue de Chartres.

CHEMISES de peau—125 douzaines chemises coton écru pour l'été, reçues par le Cherokee, à vendre par LAGAY & LECANU,
10jn 36, rue de Chartres

CHEMISES—800 douzaines chemises blanches, reçues par le Cherokee, à vendre par LAGAY & LECANU,
10n 36, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—900,000 cigares de la Havane, d'importation directe, des marques les plus célèbres, telles que : Figaro, Espanola, Intimidad, Castanedo, Fernando el Catolico, Empire City, Filantropia, etc. etc. comprenant des cigares de toutes les dimensions, connues sous les noms de : Imperiales, Regalias, Media Regalias, Millares, Hudres, Cilindrados, Prensados, Vorebas, Canones, Trabucos, etc, etc, et formant un assortiment des plus choisis, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 juin—9m 34, Vieille Levée.

TABAC en feuille de la Havane et de Cuba—pour capes et tripes, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 jn 34, Vieille Levée

CAFE de la Havane—300 sacs café vert de la Havane, 1re qualité, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 jn 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc, florettes, quebrados et cucuruchos, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 m 34 Vieille Levée.

CONFITURES de la Havane—En débarquement du brick Kite, venant de la Havane—40 caisses pâte et gelée de la manufacture du "La Dominica," en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 in 34, Vieille Levée.

CIGARETTES—Un bel assortiment de meilleures marques de la Havane, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 in 34 Vieille Levée.

MIEL—Quelques barils miel de la Havane garanti pur, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 jn 34, Vieille Levée.

ORLEANS HIGH SCHOOL,
Rue de l'Esplanade, No 58.
MR EVERETT se fait un vrai plaisir d'annoncer aux parents ... chargés de faire élever des enfants, qu'il s'est assuré d'une manière permanente les services de Mr Roy, qui, pendant plusieurs années, a été attaché à la prospérité de l'établissement et qui, pendant quelque temps, s'était absenté, au grand regret des parents.
Le principal peut donc maintenant établir un système de discipline qu'il avait en vue depuis longtemps et maintenir l'ordre le plus parfait pendant les classes et pendant les récréations.
Le personnel de l'institution est complet et par conséquent rien ne manque pour assurer les progrès des élèves confiés à ses soins, sous la direction de professeurs expérimentés.
Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement, où ils pourront toujours obtenir des ... 25 mai

UN médecin-chirurgien qui s'entend à la culture de la canne et à la fabrication du sucre, désirerait trouver à s'occuper ... sur une habitation sucrière. S'adresser chez M. D. J. LLADO,
10 juin—3 27, rue Condé

UN monsieur qui possède trois inventions utiles qui ne peuvent être exécutées faute d'argent, désirerait s'associer à une personne qui aurait un petit capital.
S'adresser chez M. D. J. LLADO,
10 juin—1 27, rue Condé

FROMAGE DE GRUYERE—2 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, à vendre par
11jn A COUTIN 13, rue Bienville

PAPIER PEINT.
REÇU par le navire Manchester, du Havre, et à vendre par les soussignés : Un grand assortiment de papier de tenture du goût le plus nouveau et le plus choisi. Von. HEBERT & Co.
4 juin 146 rue de Chartres

NATTES, TAPIS et MEUBLES
67 rue Royale.
LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de nattes de fantaisie et à carreaux, rouges et blancs, tapis, meubles ..., rideaux de dentelle et de mousseline, couvertures, ... service en argent plaqué, bronze, porcelaines, etc. P. MALLARD & Co.
30 mai—1m

Campêche nègre.
500 douzaines Campêche nègre, reçus par la goélette Aparecida, et à vendre à des prix raisonnables par les soussignés,
AUBERT & TRIOUX,
9jn 37, rue de Chartres.

BOTTES ET SOULIERS pour dames, demoiselles et enfants—340 caisses en débarquement du navire Emma Watts et des barques Eliza et Eglantine, comprenant un bel assortiment propre au commerce de l'été, à vendre par J. M. GOULD & Co.
9 juin 6, rue des Magasins

VIN en barriques—30 barriques Margaux Médoc, 30 do do St-Estèphe, 32 do do Pauillac Médoc, en débarquement du navire Jean Louis de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
8jn 31, Vieille Levée

VIN rouge en caisses—165 caisses Chateau Léoville, Margaux, Lafitte, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par
8jn J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

VIN BLANC en caisses—15 caisses Château Yquem en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par
8jn J. & J. TARDOS, 31 Vieille-Levée

COGNAC—5/2 10/4 John Durand & Co, Larochelle, 10/2 14/4 Alex. de Montezun 1840,
27 barils Jean Louis 1795, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par
8ja J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée

VIN BLANC en barils—100 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Louisa Bliss de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
8 ja 31, Vieille Levée

GENIEVRE—15 pipes genièvre qualité supérieure en débarquement du navire Statesman, du Havre, à vendre par J. & J. TARDOS,
8ja 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—60 paniers en débarquement du navire Statesman, du Havre, à vendre par
8ja J & J. TARDOS, 31, Vieille Levée

EN magasin et à vendre—1100 damejeannes de 5 gallons, par L. MAJESTE,
2 jn 115 rue de Chartres

212 barriques vin de Catalogne, reçus par le brick Paquete de Taragona, sous les clés de la Douane, à vendre par Y. QUADRAS & Co,
13ja 16 rue de la Douane

SULPHATE de Quinine—2500 onces, en magasin et à vendre par E. J. HART & Co,
13 ja 79 rue Tchoupitoulas

VINS DE BORDEAUX, &c.—60 barriques vin bon ordinaire.
10 barriques vin pour familles,
60 barils vin blanc Sauterne Barsac,
20 balles bouchons pointus,
en débarquement de la barque Jean Louis, à vendre par A. DELAMARRE,
13ja 9, rue Bienville

Navire Trenton, de Marseille.
ATTENDU incessamment, à vendre :
300 caisses vermouth La Noilly, garanti limpide,
100 caisses absinthe La Noilly,
100 barils vin Oporto doux (la Couronne),
40 barriques vin rouge Bethfort,
50 paniers huile d'olive Plagniol,
100 caisses salaisons capsules et étiquettes,
2 grands barils olives Verdalle à la saumure,
10 caisses chandelles de suif sans mèches,
3 boucauts gomme arabique,
1 boucaut crème de tartre pulvérisée,
Par ANT GIRAUD,
13 jn 46, Vieille Levée

EN magasin—20 barriques vin rouge Bergesse,
40 barriques vin rouge Bordeaux, bon ordinaire,
10 barriques vin rouge pour familles,
100 paniers huile d'olive Martin Sue,
120 caisses vermouth La Noilly,
140 do do Turino,
100 do vin Muscat Frontignan,
200 do salaisons assorties de Marseille,
15 balles bouchons réguliers et pointus,
A vendre par ANT. GIRAUD,
13 jn 46 Vieille Levée

SUIF de France—Reçu directement 25 caisses suif de France, première qualité, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN,
13juin Enc. Royale et Conti.

FROMAGE de Gruyère—20 meules fromage de Gruyère, reçu par le navire Statesman, du Havre à vendre par DUNTZE & IKEN,
13juin Enc. Royale et Conti.

FRUITS au jus—30 caisses de fruits au jus, reçus de Bordeaux, par le navire Caroline Louise, à vendre par DUNTZE & IKEN,
13juin Enc Royale et Conti

JUS DE FRUITS—25 douzaines jus de framboises, jus de fraises et jus de groseilles, pour la fabrication de sirops, reçus par la Caroline Louise, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
13juin Enc. Royale et Conti.

SALAISONS françaises—50 caisses de câpres, anchois, cornichons, olives et variantes, venant d'arriver par la Caroline Louise, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
13juin Enc. Royale et Conti.

CONSERVES alimentaires—Pâtés truffés en 1/2 et 1/4 boîtes, cèpes, champignons, truffes, etc, débarquant de la Caroline Louise, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
13juin Enc. Royale et Conti.

A VENDRE, en débarquement du navire Ides, de Marseille—8 bts fromages Parmesan, 2 caisses véritables saucissons de Boulogne, 1 de champignons secs, 1 do pâtés assortis, 5 futailles graines de Lin, 400 paniers huile de Seigniol.
JOSEPH LANATA,
6juin 11, Jefferson, 12, Toulouse.

EN débarquement du navire français Jean Louis, venant de Bordeaux :
64 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par E DESCHAMPS, 67, Condé.
6juin

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne, raisin Ducal, en bouteilles et demi-bouteilles, en débarquement du navire Statesman venant du Havre, à vendre par R. CAHUZAC & CO.,
6 juin 30, Vieille Levée

HUILE d'olive—Attendu par le navire Trenton de Marseille : 300 paniers de 12 bouteilles huile 24 onces Mtn Sue, 140 cais. do do do do; 25 paniers 24/2 bouteilles et 12 bouteilles do do do; 25 1/2 paniers 12 12/2 bouteilles de do do; 25/2 paniers 12 do 12 do, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
6juin 9 et 10, rue Jefferson

VIN Bergesse—30 barriques, ... 25 caisses vin muscat, 150 caisses Dulestang, vermouth 100 caisses Noilly, absynthe, 50 caisses Cassuyeul, Bruneton & Co; Kirchwasser, 50 caisses do do, attendu par le navire Sea Lion à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.
6 juin 9 et 10, rue Jefferson

PAPIER PEINT.
Papier peint, Papier peint.
Reçu par la Belle Assise : ... [illegible] ... Von. HEBERT & Co,
29 avril 146, rue de Chartres

8 BALLES ... [illegible]

(Communiqué.)

Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans est essentiellement une institution publique et non une association de spéculateurs, incorporée dans le seul but de réaliser des profits. Son fonds capital s'élevait premièrement à $452,000 dont $350,000 appartiennent à la ville, $50,000 à l'Etat et $53,000 seulement à quarante actionnaires; ces derniers n'ont jamais touché de dividendes. D'après la charte amendée de 1839, la Compagnie est autorisée à dessécher, par sections, les terres marécageuses situées derrière la ville, mais ne peut réclamer aux propriétaires de terres qu'elle a desséchées que le montant qui aura été déboursé, avec intérêt; (un compte exact de ces dépenses a été tenu.)

La Compagnie de Desséchement a enregistré dernièrement, dans la Troisième Cour de District, un tableau d'assessement auquel on s'est opposé. C'est à la Cour maintenant à décider si le montant que réclame la Compagnie a réellement été dépensé, si elle en a fait un bon usage et si l'assessement en est exact.

Personne n'ignore les bienfaits dont la Compagnie a été la source; cependant, le but de sa charte est tellement désintéressé, que la Compagnie ne peut jamais faire rentrer tout le principal de son capital, à plus forte raison lui est-il impossible de réaliser des profits. Aujourd'hui, on s'oppose même à ce qu'elle se fasse rembourser une partie de son capital et on emploie, à cet effet, des moyens que n'approuve pas la loi.

MM. E. H. Durell et P. C. Wright, agents de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, ont acheté, dans le district desséché, un grand nombre de terrains, appartenant autrefois aux héritiers Chalon et à Mme de Pontalba. Ces messieurs ont acheté ces terres avec la condition expresse, qu'ils ont fait insérer dans les actes de vente, qu'ils paieraient à la Compagnie de Desséchement le montant d'assessement que déterminerait une Cour compétente. Ces messieurs veulent maintenant annuler cette condition. A cet effet, ils ont convoqué des assemblées publiques, qu'ils ont haranguées, et recueilli des souscriptions dont le montant leur sera accordé pour les services qu'ils auront rendus à d'autres propriétaires; enfin, ils ont fait circuler une pétition qui devra être soumise au Conseil, demandant à être protégés contre les "exactions" de la Compagnie de Desséchement.

Si ces assemblées et ces pétitions pouvaient influencer ou arrêter en quoi que ce soit la décision de la Cour devant laquelle l'affaire se plaide en ce moment, ou si elles pouvaient engager le Conseil à intervenir dans cette affaire, voici quelles en seraient les conséquences :

1—MM Durell et Wright auraient cette somme de moins à payer pour les terrains dont ils sont devenus les acquéreurs. La valeur des propriétés qu'ils ont achetées s'élève de $150,000 à $200,000, en outre de ce qu'ils devaient payer à la Compagnie.

2.—Si le montant de l'assessement en faveur de la Compagnie de Desséchement pouvait être remis, il serait plus équitable que les premiers propriétaires et vendeurs le touchassent que les acquéreurs qui se sont expressément engagés à le payer.

3—Les sept neuvièmes du montant que doit toucher la Compagnie de Desséchement devant être versés dans le trésor de la ville, attendu qu'elle possède les sept neuvièmes du fonds capital, et qu'elle devra payer, en 1855 $150,000 de bons qu'elle a émis en 1835 en faveur de la Compagnie de Desséchement—le Conseil ordonnera peut-être à la Compagnie de Desséchement d'abandonner son droit aux propriétés jusqu'à la concurrence des sept neuvièmes, mais alors, il s'agirait de savoir si les citoyens en général doivent payer les améliorations faites aux propriétés de quelques individus. Qu'on n'oublie pas que les personnes dont les propriétés sont situées dans le district desséché, n'ont à payer que le premier coût et que la ville doit continuer les travaux de la Compagnie du Desséchement, sans pour cela imposer une taxe spéciale quelconque sur les terres desséchées.

4—Si la tentative de MM. Durell et Wright et de ceux qui agissent de concert avec eux, est couronnée de succès, toute compagnie incorporée qui entreprendrait le desséchement de terres situées derrière la ville, éprouverait des pertes, et l'Acte de la Législature, publié aujourd'hui dans le *Courrier* et intitulé : «Acte pour incorporer la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle Orléans et de Jefferson», serait une lettre morte. La Compagnie ne commencerait jamais ses opérations.

5—De plus, la ville serait alors forcée d'accepter des propositions semblables à celles que MM. Durell et Wright ont faites au Conseil le 1er mars dernier. Ces messieurs offraient dans ces propositions, d'entreprendre le desséchement d'une portion de terre située dans le fond du district, actuellement desséché, moyennant un certain prix par yarde carrée, etc, etc; et de continuer les travaux de desséchement pendant vingt-cinq ans, moyennant une compensation annuelle de $40,000.

6l L'INTERET PUBLIC.

ATTENTION GOURMETS.
A VENDRE, en débarquement du Jean Louis et Caroline Louise, de Bordeaux, et en magasin du soussigné, ... comestibles de toute sorte et de 1ère qualité :
800 barils et demi-barils truffés,
200 ... boîtes ... à l'huile,
800 boîtes et demi-boîtes petits pois,
400 do do sardines à l'huile,
50 caisses vin rouge et blanc 1ère qualité,
30 barils vin blanc,
104 barriques vin rouge Château Bonneau,
J. FISSE,
11 juin—15 encoignure St Pierre et Royale

Liquidation positive.
H de GOER & RIFFLARD
AYANT transporté la balance de leurs marchandises au No 20 rue de la Douane, ont l'honneur de prévenir leurs amis et les marchands en général qu'ils continueront de vendre au prix coûtant jusqu'à l'écoulement entier de leur stock qui se compose encore d'un grand assortiment de bonnes marchandises américaines, françaises, anglaises, suisses et allemandes. 11jn

F. JAUFROID,
No 62, Rue de Chartres.
REÇU par le steamer Cherokee, un grand assortiment de marchandises, consistant en :
Bas en coton et en fil ... pour dames,
Chaussettes anglaises pour hommes,
Do do chinées, première qualité,
Bretelles élastiques à lacets,
Passementerie et serpentine, fil, coton et laine,
Galons soie, unis et moirés pour garnitures,
Peignes à chignon, écaille et imitation,
Peignes à retaper, blancs et façon buffle,
Eventails en laque et en ivoire,
Baleines longues et courtes pour robes et corsets; et en général tous les articles nécessaires à la couture.
Aussi :
Un joli choix de bandes brodées de toutes largeurs, Manchettes et chemisettes brodées, Mouchoirs batiste do do, Cols à la mousquetaire, etc.
Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle, que vu le moment avancé de la saison, il vendra ces articles aux prix les plus modérés.
Messieurs les marchands sont priés de venir visiter l'assortiment.
11juin F. JAUFROID.

F. JAUFROID,
No 62, RUE DE CHARTRES.
REÇU par les derniers arrivages, un grand assortiment de corsets français sans coutures, en coutil, en satin et en soie, à vendre à des prix très modérés. 11 jn

ATTENDU par le navire Lemuel Dyer, venant du Havre :
70 caisses sardines à l'huile, de Nantes, en demi et quarts de boîtes.
4 caisses truffes du Périgord en boîtes et demi boîtes à vendre par HENRY VALETON,
7 jn 90, rue St-Louis

ATTENDU par le navire Isabella, venant du Havre—50 paniers champagne "Jenny Lind," à vendre par HENRY VALETON.
7 jn 90, rue St-Louis

EN débarquement du navire Caroline Louise, venant de Bordeaux :
32 barriques vin rouge Château Larose, à vendre par J B PREAU & Co,
7 jn 31 et 33, rue Gravier

32 barriques vin rouge St Vincent de Paul, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par FRED. LOISON,
7 jn 24, rue de la Douane

HUILE—100 paniers huile d'olives, Jas. Plagniol, 50 barriques vin rouge, Roussillon,
200 caisses vermouth, L. Noilly Fils & Co.
En débarquement du navire Ides, de Marseille, et à vendre par FRED LOISON,
7 juin 24, Douane

EN débarquement de la barque Louisa Bliss, venant de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, à vendre par E. DECHAMPS,
1jn Rue Condé, 67

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux, 36 demi barriques vin blanc vieux, 4050 et à vendre par P LONGIS & GRATIAA,
1 jn 20 rue de la Douane

ABSINTHE ET KIRSCH—100 caisses absinthe suisse, de la marque Berthoud fils, à Couvet, 25 caisses Kirsch, même marque, à vendre par
1 jn A. COUTIN, 13, rue Bienville

MADERE—5 fûts Madère, des docks de Londres, à vendre par
1 jn A COUTIN, 13, rue Bienville

GRUYERE—4 boucauts fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par A. COUTIN,
19 av 13 rue Bienville

A VENDRE en débarquement du navire la Louisa Bliss, venant de Bordeaux :
104 Barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. S'adresser à BOYER FRERES,
31mai Encoignure Moreau et Mandeville.

EN débarquement de la barque Louisa Bliss—64 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX,
31 mai 13, rue Toulouse.

EN magasin :—50 barriques vin rouge Bergesse, 50 barriques vin rouge Bordeaux, bon ordin.,
15 barils vin blanc Haut Sauterne,
300 caisses vins rouge et blanc,
200 caisses vermouth La Noilly fils & Co,
150 caisses vermouth Turino,
50 caisses kirsch La Noilly fils & Co,
100 paniers huile d'olive grandes et demi-bout.,
40 caisses vin muscat Frontignan,
200 caisses salaisons de Marseille,
40 paniers bouteilles vides 22 onces,
10 balles bouchons diverses qualités,
3 balles bouchons à damejeannes,
15 quarts cognac 1re et 4me preuve,
10 pipes vin rouge de Catalogne,
A vendre par ANT. GIRAUD,
18 av 46, Vieille Levée

GROCERIE A vendre.
ON offre à vendre en tout ou en partie UNE GROCERIE bien installée, située rue Ste-Anne, No 52.—Conditions libérales. S'adresser sur les lieux. 25mai.

FOIN, maïs, avoine et son, en magasin et à vendre par DAVIS & FRERE,
30 av—3 10, rue Conti

DRAPS DE BILLARD—Qualités différentes, prix modérés. RICHARD ALDIGE & CO,
9av 35, rue de Chartres

DEMANDE D'UN PERRUQUIER.—On demande un PERRUQUIER qui devra passer l'été à la Baie St-Louis. S'adresser rue Toulouse, No 85.
10 juin—3f

H. DE GOER & RIFFLARD vendront encore pendant quinze jours leur stock au prix coûtant. 10mai

MARCHANDISES pour le Mexique—10 caisses listados, à l'entrepôt,
2 caisses mousselines damassées à vendre par
18 mai H DE GOER & RIFFLARD

VANILLE—3 caisses vanille, en débarquement et à vendre par BRUGUIERE & Co,
18av 27, rue Bienville

BOUTEILLES VIDES.—BOUCHONS.—100 paniers de 22 et 24 onces, en magasin,
Bouchons de toutes qualités, à vendre par
26mai B. TALAMON, 166, rue Royale.

ABSINTHE SUISSE—50 caisses de la marque L. Richardet, 40 de do Jeanrenaud, à vendre par
26mai B. TALAMON, 166, rue Royale

TABAC en feuilles de la Havane—35 balles de qualité extra fine pour capes et tripes, provenant des Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre à des conditions raisonnables ... [illegible]
D. BORNIO Jn., [illegible]

MAIRIE DE NOUVELLE-ORLEANS,
23 mai 1853.
CONFORMEMENT à une résolution adoptée par le Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans approuvée le 21 mai 1853—Avis est par le présent donné que dans trente jours, et pas moins, après la publication du présent avis, le Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans prendra en considération l'amélioration projetée par la dite résolution, savoir : l'ouverture de la rue Gênes, à partir de la rue Bienville jusqu'au Bayou St-Jean, conformément à l'acte de la législature du 3 avril 1832, réglant l'ouverture des rues, &c, et conformément à l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847.
A. D CROSSMAN,
24mai—30 Maire.

BAIE ST-LOUIS et PASSE-CHRISTIAN.
Magasin de Foin et de Provisions.
LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont établi deux branches de leur magasin, l'une à la Baie St Louis et l'autre à la Passe Christian. On y trouvera constamment un approvisionnement complet de : AVOINE, MAIS, FOIN, SON, FARINE, FEVES, etc, etc, et toutes sortes de PRODUITS DE L'OUEST, qui seront vendus aux prix de la Nouvelle-Orléans. Les acheteurs ne paieront que la différence du fret. M. ELLIOT & Co
23 mai—1m

Compagnie du grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
L'élection d'un bureau de directeurs de cette compagnie, qui devra servir du 1er lundi de juillet 1853 au 1er lundi de février 1854, aura lieu conformément à la Charte, MERCREDI, 29 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures après midi, au bureau de la compagnie, au coin de la rue Bienville et Passage de la Bourse.
Par ordre du Bureau.
N. O. 14 mai 1853. B. F. FLANDERS,
14 mai secrétaire

LES actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain sont priés de se réunir au bureau de MM. J. Corning & Co No 103 rue du Canal MARDI, 14 du courant, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour voter contre ou en faveur de la charte amendée intitulée : "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain à construire un chemin de fer jusqu'à Mobile", approuvé le 26 avril 1853. Tous les membres sont priés de venir voter.
Par ordre du Bureau. P. H. GOODWYN,
2 juin—t 14juin Secrétaire

AUX ENTREPRENEURS.
DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 15 juin pour la construction de la Loge L'Etoile Polaire, au coin des rues Histoire et Amour. Le plan et le cahier des charges sont exposés au bureau de E. Lareschie, notaire public, Passage de la Bourse, près de la rue St Louis, où on devra laisser les soumissions cachetées. M. MEILLEUR,
30 mai—15j Secrétaire

Quartier Général—Légion de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1853—Ordre supérieur.—Les officiers de ligne des régiments d'infanterie de la Légion de la Louisiane, devront procéder mercredi, 15 du courant à huit heures du soir, à la salle d'armes des Yagers (Germany) à l'élection d'un colonel dudit régiment, en remplacement du colonel A. Landry, démissionnaire, ainsi qu'à l'élection d'un major, en remplacement du lieutenant-colonel O. F. Eechholz, promu par l'effet de la loi à son présent grade.
Le major F. CHATRY, inspecteur de brigade, présidera lesdites élections assisté de l'adjudant J. L. MUELLER, comme secrétaire et devra faire son rapport au quartier-général.
D. AUGUSTIN,
11jn Brigadier Général

EN magasin et à vendre par les soussignés—
19 barriques vin rouge vieux pour famille,
15 do do St Estèphe bon ordinaire,
12 do do St-Julien do
20 do marques supérieures assorties,
20 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
100 caisses St Julien,
45 do St Estèphe,
24 do hautes marques assorties,
21 quarts de pipe Cognac, diverses marques;
20 damejeannes vieux Ph Godard,
45 do autres marques supérieures
150 paniers anisette Chauvet superfine,
55 do do surfine,
90 do Clermont superfine;
30 caisses curaçao;
27 do absynthe;
50 do liqueurs assorties surfines
24 do do do surfines;
10 barils Monongahela Rye & Bourbon Whiskey,
11 quarts Madère vieux vin;
15 damejeannes Porto.
POREE & GIRARD,
11jn 7. rue St-Louis

VERANDAH DE LA RUE CONTI.
☞ Cet établissement restera ouvert tout l'été.
CONDITIONS :
Pension et logement ..... $7 par semaine
Pension seulement ..... 5 do
Pension seulement avec le vin ..... 5 ...
Chambres garnies à louer de $ à $ par mois
6 juin—1m J. JEWETT, directeur.

A Vendre à l'amiable.
A BOULIGNY, à coté du marché.
QUATRE TERRAINS à vendre avec les bâtisses qui se trouvent sur chaque terrain, mesurant chacun 28 pieds face au fleuve, et 28 pieds face à la rue Front, sur une profondeur de 190 pieds et avec privilège de batture. Chaque maison est divisée en deux corps de logis et peut être louée à deux locataires. Toutes les bâtisses sont en très bon état. Façades des terrains, rue Water, Common Alley et Front.
Aussi—Deux terrains à vendre, encoignure Bordeaux et Tchoupitoulas, mesurant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas et 140 pieds de face et profondeur sur la rue Bordeaux, sur les deux terrains sont bâties deux maisons confortables. S'adresser sur les lieux à JEAN BOURDET.
17 mai—30t

CIGARES—102 000 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Adams Gray et comprenant un assortiment de marques recherchées, telles que : Partagas, Cabanas, Intimidad, &c
Il y a toujours en main un fort stock des meilleures marques de toutes dimensions, aux magasins de J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville
2m

SALSEPAREILLE—En main, et à vendre en gros, par J M CABALLERO,
2m 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux :
400 caisses vin St Julien, ayant droit au drawback, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
2 jn No 9 et 10, rue Jefferson

ON DEMANDE à louer une jolie maison de résidence à étage. S'adresser chez FEYTEL, 95 Chartres
24 mai

F. CLAVEL, Pharmacien,
Elève de l'école spéciale de Paris,
INFORME ses amis et le public qu'il a acheté de M. J. Llado, la pharmacie située rue Vieille Levée, No. 150, entre les rues Toulouse et Hôpital.
Les relations qu'il a établies avec les premières maisons de Paris et du Nord lui permettront de tenir son officine constamment pourvue de médicaments frais et choisis. Il reçoit aussi directement de la Suisse un grand assortiment de plantes médicinales et d'extraits végétaux.
La plus minutieuse attention et la plus rigoureuse exactitude seront toujours apportées à l'exécution des ordonnances de Messieurs les Médecins.
M. F. CLAVEL ayant travaillé longtemps dans les meilleurs laboratoires de Paris se charge de faire toute espèce d'analyse chimique à prix modérés.
REFERENCES :
Dr J. Beugnot, | Dr C. Déléry,
Dr M. Daret, | Dr Rancé.
21mai—1m.

A vendre
LA négresse VIRGINIE, âgée de 28 ans, parfaite blanchisseuse en fin, garantie sous tous les rapports.
S'adresser à J. B DERREY,
27 mai 86, rue de la Douane

CHEMISES ! CHEMISES ! CHEMISES !
FRANCIS FABRE & CO.,
(Au coin des rues Commune et St Charles, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)
☞ Appellent l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de CHEMISES DE TOILE ET DE COTON, des dernières modes de Paris. Il n'y a pas de meilleures chemises quant au genre et à la façon et ils les vendront aux prix les plus modérés.
21mai

IMPERIAL pour le marché du Mexique.—40 balles de 4 paquets chaque de bonne qualité en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM.
30 mai—12f 96, rue Gravier.

MARCHANDISES.—Toiles pour le marché du Mexique—Venant d'être reçu : une facture de marchandises en fil, comprenant : Platillas, Britanias, Creas et Estopillas, à vendre par O. B. GRAHAM.
26 mai—12f 96, rue Gravier.

Magasin de Chaussures à vendre à l'amiable.
LE Magasin de Chaussures qui est établi depuis plus de dix ans à l'encoignure Sud des rues St Pierre et Bourbon, est à vendre. Ce magasin est bien achalandé et bien fourni de toutes sortes de Chaussures du Nord et Créoles, n'ayant pas une seule paire de souliers de rebut.
Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser au magasin de chaussures, encoignure Dumaine et Royale. 25mai

EAU-DE-VIE de Cognac—
10 quarts marque Vauthier 1825,
10 quarts marque Martellon 1848,
en magasin et à vendre par A. DELAMARE,
10 mai 9, rue Bienville

A LOUER.
Deux jolies résidences à Mandeville, face au Lac. S'adresser à S. A. D'HEMECOURT, rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale, 3me district. 24mai—15f.

A VENDRE en débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
150 caisses eau de fleur d'oranger, savoir 100 caisses grand modèle, 50 do moyenne.
Par L. MAJESTE,
2 juin 115, rue de Chartres

ATTENDU très prochainement par le Sea Lion, venant de Marseille—7 estagnons eau de fleurs d'oranger, 8 caisses do do, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, Royale,
4jn entre Toulouse et St Pierre

V. HEBERT & CO.
REÇU par le navire Manchester, du Havre :
Œuvres de Augustin Thierry,
" Chateaubriand,
" Lamartine,
" J. J. Rousseau,
" Montaigne,
" Molière,
" Corneille,
" Lafontaine,
Rabelais, &c. &c.
Musée des familles complet,
Magasin pittoresque complet,
Histoire de la Bastille et du Donjon de Vincennes,
" de France par Burret,
" d'Angleterre, Boujoux & Mauignet,
" la Révolution par Cabet,
" " par Cassagnac.
Plus un assortiment complet de livres de piété, papeteries nouveau genre, &c. 4jn

PAPIERS PEINTS FRANCAIS.
DELCROIX—importateur.
No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,
APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur
Le grand assortiment de **PAPIERS PEINTS,**
qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, cafés, salons, &c. Papier ... (blanc Alva) papier glacé, sujets historiques, ... à manger, marbres, sols, statues, corniches, gravures, devants de cheminée, petits vitraux, papiers communs, depuis 10 jusqu'à 25 cents.
Les personnes qui voudront examiner son stock s'assureront qu'elles ne pourront trouver mieux, ni surtout à meilleur marché. 9 sept—n

EN débarquement du brick Caroline Louise, de Bordeaux :—40 barriques de vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS,
8 juin 67, rue Condé.

BEURRE nouveau de Goshen, en débarquement du navire Cherokee, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 jn 76 et 78, rue des Magasins

VIN rouge—300 caisses Médoc, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 jn 76 et 78 rue des Magasins

CLOUS DE GIROFLE, cannelle et muscade, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 jn 76 et 78, rue des Magasins

SUCRE—Pains de sucre, ..., à vendre par JOS H. MARKS,
9 ju 76 et 78, rue des Magasins

RIZ—75 tierçons, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 jn 76 et 78, rue des Magasins

A vendre pour cause de Départ.
LE soussigné voulant se retirer des affaires pour rétablir sa santé, offre à vendre son magasin de comestibles. Cet ancien établissement ne peut manquer d'offrir un avantage à la personne qui en fera l'acquisition. S'adresser sur les lieux.
APPE. CUISON,
... Encoignure Dauphine & Condé.

Bureau du Railroad de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.
Nouvelle Orléans, 27 mai 1853.
AVIS—La direction de cette Compagnie a déclaré un dividende de huit pour cent payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, à ce bureau, à partir du lundi, 6 juin prochain.
Par ordre de la direction, CHARLES BAQUIE,
30 mai—10 Secrétaire

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 27 mai 1853.
AVIS est donné aux souscripteurs du fond capital de cette compagnie, qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être payé JEUDI, 23 juillet 1853.
Par ordre du bureau. JOHN CALHOUN,
27 mai—au 23juil Secrétaire

Banque des Citoyens de la Louisiane
L'ELECTION de cinq Directeurs par les Actionnaires de cette Banque, conformément à la loi du 10 mars 1852, aura lieu au bureau de la Banque, le lundi, 27 juin prochain, entre 10 heures A M et 2 heures P. M.
Par ordre EUG. ROUSSEAU,
25mai—3 temp Caissier.

MM. J. D. DENEGRE,
A. B ROMAN,
J. A. BRAUD,
JOHN G. GAINES,
JOHN O. WOODRUFF,
seront soutenus à la prochaine élection, comme directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
25mai—27 Par un Grand Nombre d'Actionnaires

Banque des Citoyens de la Louisiane.
LES actionnaires sont invités à passer à la Banque et enregistrer leur vote pour ou contre l'acceptance de l'acte autorisant la conversion d'actions garanties par hypothèque en actions au comptant, approuvé le 26 avril 1853.
Par ordre E. ROUSSEAU.
13 juin—... Caissier.

Banque des Citoyens.
5 avril 1853.
LES actionnaires sont priés de passer à la Banque pour enregistrer leurs votes pour ou contre l'acceptation de l'acte pour changer les qualifications requises des directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, approuvé le 11 mars 1853
Par ordre E. ROUSSEAU,
5 av—au9a Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle Orléans 11 juin 1853.
LES ACTIONNAIRES de cette Banque sont respectueusement informés qu'une liste provisoire de souscription est maintenant ouverte à la Banque, No 16, rue St-Charles, afin que tout actionnaire qui le jugera convenable, prenne des actions dans la nouvelle association, en vertu de la loi sur les Banques libres, et qui sera incorporée sous le même nom.
13 juin—1m GEO. A. FREKET, Caissier

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
AVIS est donné aux actionnaires de cette compagnie qu'ils auront à se réunir au bureau de la Compagnie au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, LUNDI, 20 juin, à midi, pour prendre en considération les amendements qui ont été faits à la charte par la dernière Législature de l'Etat et qui n'ont pas encore été approuvés par les actionnaires.
Par ordre du Bureau.
BENJ F FLANDERS,
2 mai Secrétaire

LE REPUBLICAIN
Journal français quotidien publié à New-York.
AFIN de répondre aux nombreuses demandes d'abonnement qui lui ont été adressées, l'administration du **Républicain** a établi chez les soussignés une agence où l'on peut dès aujourd'hui souscrire.
Conditions de l'Abonnement.
Un an ..... $
Six mois 4
Trois mois 2
(Les frais de poste restant à la charge de l'abonné.)
A. PAYA & CO.
... 5, coin de Chartres

AVIS.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert au No 34, rue Dumaine, entre les rues Condé et Levée, un magasin de grocerie où ils auront toujours des provisions fraîches et de la meilleure qualité, un assortiment complet de marchandises.
Nouvelle Orléans, 3 mai 1853.
P. E. TRICOU,
L. E. CHARBONNET.
Le soussigné profite aussi de cette occasion pour faire savoir à ses amis qu'il a transporté son bureau au No. 34, rue Dumaine, et qu'il continuera à se charger d'ENCAN comme par le passé.
... 15 P. E. TRICOU

EN débarquement du navire Louis, Bise, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge de Bordeaux,
... caisses fruits à l'eau de vie,
10 do sirops do,
10 do pâtes do,
2 do ...
30 do fruits au jus ...
20 do do do Jouret & Co,
2 do truffes et pâtés truffés,
1 do saucisses et andouillettes truffées
A vendre par FERBOS FRERES,
3 juin—1m 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux,
... barriques vin rouge de Bordeaux,
... caisses vin de Cantenac,
6 do moutarde de Louit Frères
A vendre par FERBOS FRERES,
3 juin 247 et 249 Royale enc Dumaine

HOTEL MAGNOLIA,
à Biloxi.
Ce magnifique hôtel, si avantageusement connu, ... vient d'être réouvert sous la direction de Mme JACQUES DESFORGES. Cet établissement, situé dans le centre de la petite ville de Biloxi, vis à vis le wharf de ..., premier débarquement des bateaux à Biloxi, jouit de la plus agréable position qu'on puisse désirer. On peut dire qu'on se trouve dans cet agréable hôtel, à la fois à la ville et à la campagne. Il y a un établissement de bains dans le lac, et une charmante embarcation pour faire des excursions à la disposition des pensionnaires de l'hôtel. Les propriétaires de l'hôtel du Magnolia pensent ne pas avoir besoin de recommander cette table, qui possède déjà une réputation justement acquise.
PRIX DE LA PENSION.
Les familles au mois ..... $ par personne
Enfants et domestiques ..... moitié prix
Visiteurs, $1 par jour, avec le coucher $1 50.
31 mai—1m

HOTEL BELLOUARD,
à la Baie St-Louis
MME BELLOUARD vient de disposer sa pension de la Baie St Louis, et en fera l'ouverture le 1er juin. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre sa maison agréable aux personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage. Confort, soins, attention constante, table délicate ..., on y trouvera tout ce que peut exiger le visiteur le plus difficile.
Mme. Bellouard croit devoir annoncer d'une manière spéciale qu'elle a engagé les services d'un excellent chef de cuisine, connu par son habileté et ses ingénieuses ressources. ...
N. B—Un établissement de bains est attaché à l'hôtel 25mai—1m

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi, Mississipi.
CETTE magnifique résidence d'été si bien connue dans le Sud-Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le 1er Juin.
Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position sur le lac, ainsi que l'eau saine pure qui vient du Golfe n'ont pas manqué d'impressionner favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et de tous les environs.
Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. La Buvette et la salle de Billards ont été réparées et mises à neuf, des Bateaux à voile seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs, sans frais, du vin sera servi à dîner.
On pourra toujours se procurer des Chevaux et des voitures.
En outre, la célèbre BANDE DE MUSIQUE de la Nouvelle Orléans est engagée, et on peut s'attendre à deux bals par semaine.
Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.
CONDITIONS :
Par semaine $10
Par jour 2
☞ Les enfants et les domestiques paieront moitié prix. 24mai—3m

Biscuits de Crackuell.
500 boîtes biscuits de Crackuell, à vendre en gros et en détail, par JOHN WINCON confiseur et pâtissier
13 jan—a 55, rue de la Vieille Levée

A LOUER—Une maison à Mandeville. S'adresser à E DECHAMPS,
13mai 67, rue Condé

EN débarquement du navire l'Alma et à vendre par les soussignés :
100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES,
10mai Encoignure Moreau et Mandeville

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.
CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES
FONDS de réserve : Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS. BRIGGS, Agent,
10janv—1an Encog. St-Charles et Union

1853. SOURCES DE COOPER. 1853
LE soussigné a pris l'entière direction des SOURCES DE COOPER et peut maintenant recevoir les voyageurs.
Une nouvelle salle à manger a été construite, les chambres à coucher ont été enduites de plâtre et meublées à neuf, en un mot l'établissement a été complètement réparé.
CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER, et on n'en recevra pas plus que l'établissement ne le comporte.
Il n'y a pas d'endroit qui convienne davantage aux MALADES. Les médecins recommandent fortement ces Sources pour les CURES MERVEILLEUSES qu'elles ont effectuées. On pourra connaître en s'adressant à l'établissement, les détails de plusieurs guérisons qui y ont été effectuées.
Les prix seront modérés et le propriétaire fera tous ses efforts pour rendre agréable aux voyageurs le séjour de son hôtel.
Le chemin de fer de Vicksburg, Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond et de là ils seront conduits à trois milles des Sources, par les DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. H. Smith.
On parcourt en moins de trois heures la distance de Vicksburg aux Sources. Les voyageurs peuvent se procurer, au dépôt du chemin de fer, à Vicksburg, des tickets pour toute la route de Vicksburg aux Sources.—Prix : $2 25.
... JOHN THATCHER

NOUVELLES SOURCES DE BLADON.
Nous recevons de l'un de nos correspondants de Mobile la lettre suivante; nous nous empressons de lui donner insertion :
MOBILE, 15 mai 1853.
MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez faire part aux lecteurs de votre intéressant journal que M. Ch. Cullum, propriétaire des NOUVELLES SOURCES DE BLADON, sera prêt à faire l'ouverture de son bel établissement et à recevoir des pensionnaires dans les premiers jours de juin. Cet établissement qui ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'élégance, sera tenu à la satisfaction de tous les visiteurs, M. Cullum ose l'espérer. Les soins, les attentions, les prévenances ne feront pas défaut aux convalescents, aux malades.
L'analyse chimique des sources de M. Cullum a été confiée aux soins de M. Avequin, chimiste bien connu en Louisiane par l'exactitude qu'il apporte à tous les travaux qui sortent de ses mains. Ce travail long, très minutieux, a demandé beaucoup de temps, parce qu'il sera fait consciencieusement. Il ne sera terminé et livré à l'impression que vers le 10 de juin.
Deux des Sources de M. Ch. Cullum sont des EAUX MINERALES EXCITANTES ALCALINES; aident à la digestion; elles renferment le Bi-carbonate de Soude dans une très grande proportion. L'usage prolongé de ces eaux sera certainement apprécié par les personnes affectées de Dyspepsie, de Rhumatismes goutteux, de Paralysies, &c. Comme l'eau de Vichy, en France, elles sont puissamment apéritives, stomachiques.—Peu de Sources Alcalines dans les Etats-Unis peuvent être comparées à celles de M. Cullum, sous le rapport de leur richesse en bi-carbonate de soude.
Il se trouve dans le même établissement une Source Ferrugineuse dont l'analyse sera également faite. Les Docteurs seront alors à même de juger dans quels cas ils pourront conseiller l'usage de ces eaux.
... Votre &c., S. P.